



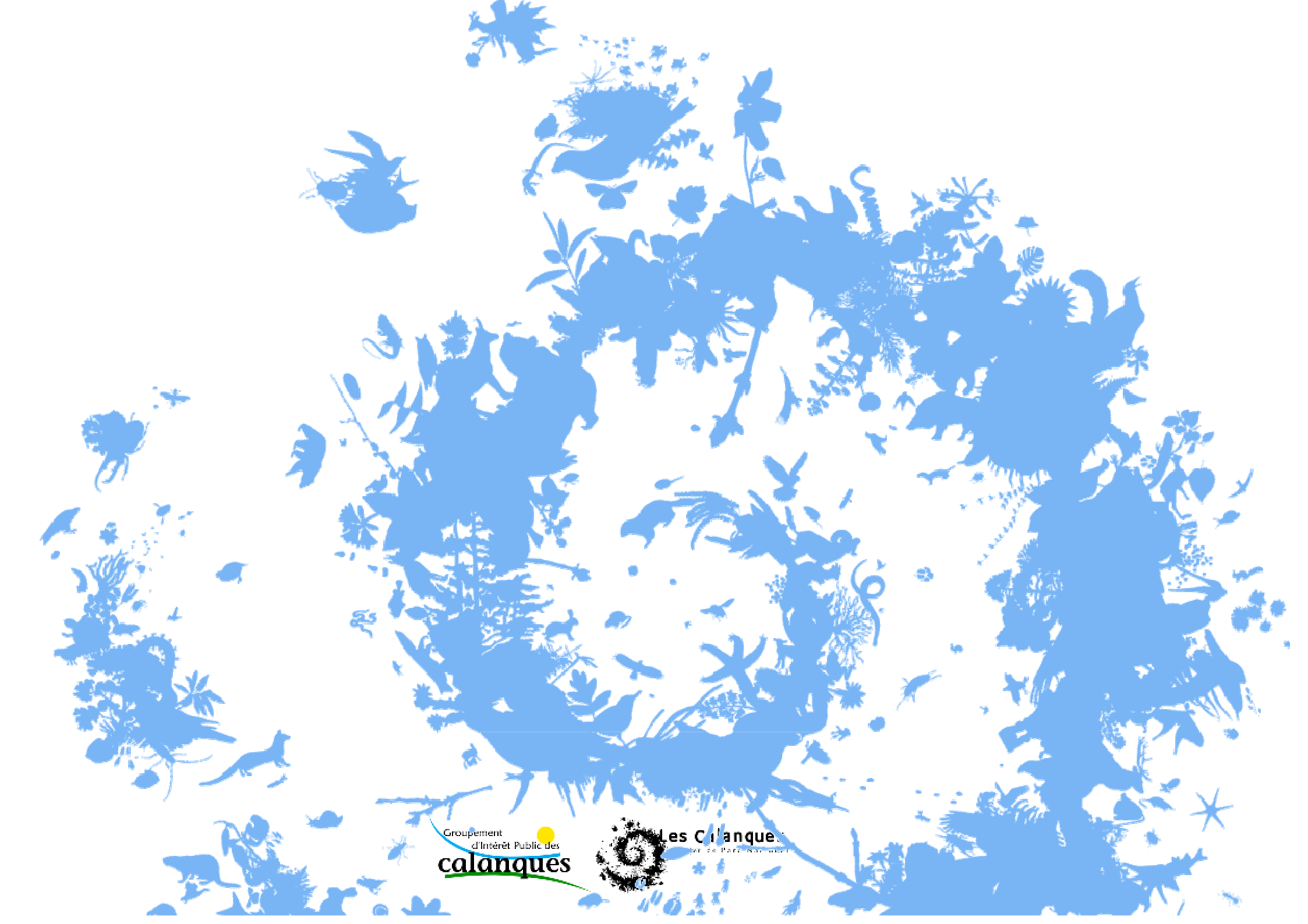
# Rapport d'activités



Groupement d'Intérêt Public des Calanques



 2009



# Le mot du Président

« **L'**année 2009 fut de nouveau très riche pour le Groupement d'Intérêt Public des Calanques.

Le nouveau Conseil d'administration a bien voulu me renouveler sa confiance afin de mener à bien ce projet de Parc national qui nous tient tant à coeur. L'année a été marquée par la « prise en considération » du projet par l'Etat. C'est une étape importante pour notre structure au moment de fêter son 10<sup>ème</sup> anniversaire : elle a permis de valider notre dossier de candidature pour la mise en place d'un outil de protection et de gestion de notre patrimoine pérenne et ambitieux, attendu par de nombreux partenaires depuis l'origine du GIP. Dix années d'études, d'inventaires de nos richesses patrimoniales, de débats, qui ont permis avant tout aux acteurs du dossier de mieux se connaître, ont conduit à ce premier résultat. Ce « feu vert » de l'Etat, qui a reconnu la qualité de notre avant-projet, a permis le lancement des « ateliers de la concertation » dès le printemps et cette concertation se prolongera au-delà de la fin de l'année.

Ce sont des centaines d'heures de débat qui permettront in fine de construire, briques après briques, les éléments du « projet de territoire » traduits dans la future Charte du parc national des Calanques. Comme j'aime à le rappeler, jamais sans doute dans notre région, aucun chantier de cet ampleur n'a été autant concerté, preuve, s'il en était besoin, de son caractère très structurant, qui a vocation, outre la protection de notre patrimoine naturel et culturel hautement fragilisé, à faire rayonner internationalement notre métropole. Un véritable choix de société, équilibré et juste, où l'homme ne s'oppose plus à la nature.

Vous trouverez également dans les pages qui suivent de nombreuses informations sur les autres facettes du GIP, devenu un acteur incontournable de la politique de préservation de nos richesses naturelles et de notre culture provençale. Je vous en souhaite bonne lecture.

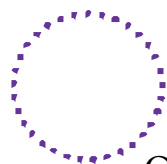
**Guy TEISSIER**

**Député des Bouches-du-Rhône**

**Maire du V<sup>ème</sup> secteur de Marseille**

**Président du Groupement d'Intérêt Public des Calanques**

# Sommaire

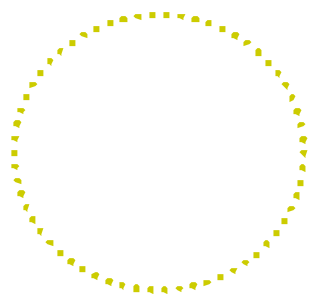


Préfigurer le Parc National des Calanques

p 6

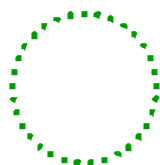
Concerter

p 10



Connaître et préserver

p 16

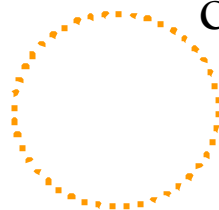


Coordonner et animer la gestion du site classé

p 22

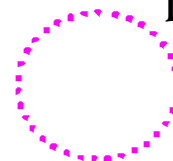
Communiquer

p 30



Les données

p 32



Bilan financier

p 34



Liste des délibérations prises par l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration  
Composition de l'Assemblée Générale du GIP des Calanques  
Organigramme du GIP des Calanques

p 36

p 37

p 38



# 2009, année de la renaissance et de la reconnaissance ...

**E**n 2009, après plusieurs mois de procédure, la nouvelle convention du GIP a été approuvée par arrêté du Préfet des Bouches-du-Rhône le 1er avril (Journal Officiel du 22 avril). Le renouvellement du Conseil d'administration du GIP, dont le mandat était arrivé à échéance, a permis de renforcer l'adéquation entre le territoire de projet du parc national et les acteurs concernés. Cette renaissance a permis de donner une nouvelle dynamique aux missions du GIP, fort de ses nouveaux membres, qu'ils soient issus des collectivités, de l'Etat ou des acteurs socio-économique, et de la réélection de Guy Teissier, président sortant.

Le budget de la structure a ainsi pu être conforté afin notamment de renforcer sa communication auprès de cibles institutionnelles et grand public.

Sur la base du diagnostic partagé de l'avant-projet, démontrant d'une part, l'intérêt exceptionnel de notre patrimoine, sur le plan du paysage, de la biodiversité, de ses richesses culturelles, et d'autre part, l'existence de menaces, souvent diffuses, pesant sur son intégrité ou son état écologique, l'Etat a « pris en considération » le projet par arrêté ministériel du 30 avril 2009.

C'est là une véritable reconnaissance au plus haut niveau du travail accompli par l'équipe du GIP et ses partenaires depuis 10 ans.

Tout en poursuivant sa mission « historique » d'animer et de coordonner la gestion du site classé du massif des Calanques, objet de toutes les attentions depuis 1999, le reste de l'année a été plus particulièrement consacré à l'organisation d'une large concertation permettant de concrétiser au mieux le projet de territoire du Parc national.

## Les points clés en 2009

- « **Prise en considération** » du projet de Parc national par le Premier Ministre en avril
- **Lancement des ateliers de la concertation**
- **Renouvellement du Conseil d'administration du GIP en juin**
  - **Les 10 ans du GIP**

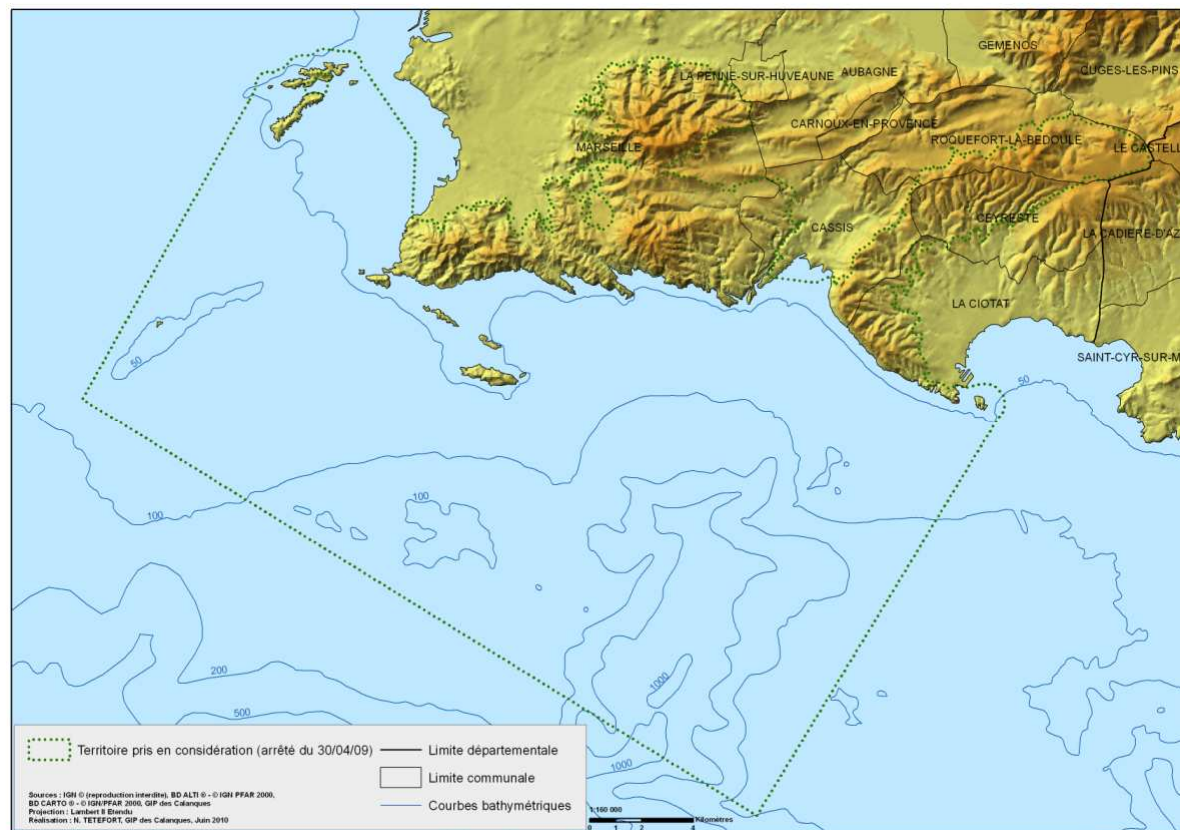
# Préfigurer le Parc National des Calanques

L'officialisation d'un premier périmètre de concertation pour le « cœur »

La fin de l'année 2008 avait été marquée par l'approbation à l'unanimité de l'avant-projet pour la création du Parc national des Calanques par l'Assemblée générale du GIP. Ce document issu de plusieurs années d'études et de concertations a reçu depuis l'avis favorable du Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) et du Comité Interministériel des Parc Nationaux (CIPN), assorti de plusieurs recommandations sur les périmètres proposés comme cœur de parc national.

Ceci a conduit à la « prise en considération » par arrêté ministériel du 30 avril 2009 paru au Journal Officiel le 5 mai. Cette décision a permis de donner un caractère officiel au périmètre sur lequel porter la concertation qui a suivi. Il s'agissait là uniquement du périmètre potentiel du futur cœur du parc : le périmètre de l'aire d'adhésion, qualifié en général d'optimal ou de maximal, puisque soumis à la libre adhésion des communes n'a pas été entériné par l'Etat, conformément au code de l'environnement.

Le cœur du parc national « pris en considération » par arrêté ministériel du 30 avril 2009



# Préfigurer le Parc National des Calanques

## Article L331-6 du Code de l'Environnement

A compter de la décision de l'autorité administrative prenant en considération la création d'un parc national dans les conditions fixées par le décret prévu à l'article L. 331-7, les travaux, constructions et installations projetés dans les espaces ayant vocation à figurer dans le cœur du parc national qui auraient pour effet de modifier l'état des lieux ou l'aspect des espaces en cause sont soumis à **autorisation** de l'autorité administrative, ou, s'ils sont soumis à une autorisation d'urbanisme, à l'avis conforme de cette autorité. Il peut être sursis à statuer sur les demandes d'autorisation dont ils font l'objet dans les conditions et délai prévus à l'article L. 111-8 du code de l'urbanisme.

## Article R331-6 du Code de l'Environnement

La demande d'autorisation prévue par l'article L. 331-6 est soumise au préfet, qui statue après avis du conseil scientifique régional du patrimoine naturel. Le silence gardé par le préfet pendant plus de cinq mois sur la demande d'autorisation vaut décision de rejet. L'autorisation n'est pas requise pour les travaux d'entretien normal.

## Quelles sont les conséquences de la prise en considération ?

Cette décision a permis de lancer officiellement les « ateliers de concertation » pour l'élaboration de la charte du parc national. Elle a également eu un effet direct sur le renforcement de la protection du territoire au titre des articles L331-6 et R331-6 du Code de l'Environnement (cf. encadré) : en effet, compte tenu de la reconnaissance de l'intérêt paysager, écologique et culturel des espaces proposés en cœur, le législateur a prévu une procédure d'« instance de classement » qui soumet toute modification de l'état des lieux à autorisation du Préfet avec consultation du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN).

C'est la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (ex DIREN) qui a été chargée d'instruire les dossiers d'autorisation pour le compte du Préfet des Bouches du Rhône. Un guide de procédure a été élaboré à cette occasion afin d'optimiser au mieux les délais d'instruction et de permettre au CSRPN d'être en capacité de traiter au mieux les dossiers.

## Un souci permanent de transparence sur la démarche

Soucieux de communiquer au mieux sur la démarche de création du parc national, et plus encore que l'année précédente, le GIP a participé en 2009 à de nombreuses réunions de présentation du projet, dans des configurations et face à des publics très variés. Citons à titre d'exemple les assemblées d'associations concernées à des degrés divers (habitants, club nautiques, etc.) ainsi que des réunions publiques à l'invitation des collectivités notamment.

Des permanences pendant lesquelles les agents du GIP répondent aux questions de la population ont été de plus organisées dans certaines communes et se poursuivront en 2010.

# Préfigurer le Parc National des Calanques

## Le renforcement de l'appui de l'Etat

Le GIP des Calanques bénéficie pour le projet de parc national d'un appui important de la part de l'Etat, que ce soit par l'intermédiaire des services déconcentrés ou d'établissements publics tels que l'Agence des Aires Marines Protégées ou Parc Nationaux de France.

Les nombreuses contributions de ces structures ont permis d'alimenter les réflexions, afin de prendre en compte au mieux les enjeux du milieu terrestre et maritime.

Le GIP est en outre dorénavant pleinement intégré dans les groupes de travail nationaux mis en place par Parc Nationaux de France. Les neuf parcs nationaux français ont également à produire leur charte et le GIP peut ainsi bénéficier de leur longue expérience...

Des discussions ont également eu lieu avec la conseillère d'Etat chargée de rapporter les différents projets de charte auprès de la section des travaux publics de cette instance. L'objectif est de mettre en cohérence les futures chartes tout en tenant compte des spécificités de chaque parc national.

## L'accompagnement du Conseil National de Protection de la Nature

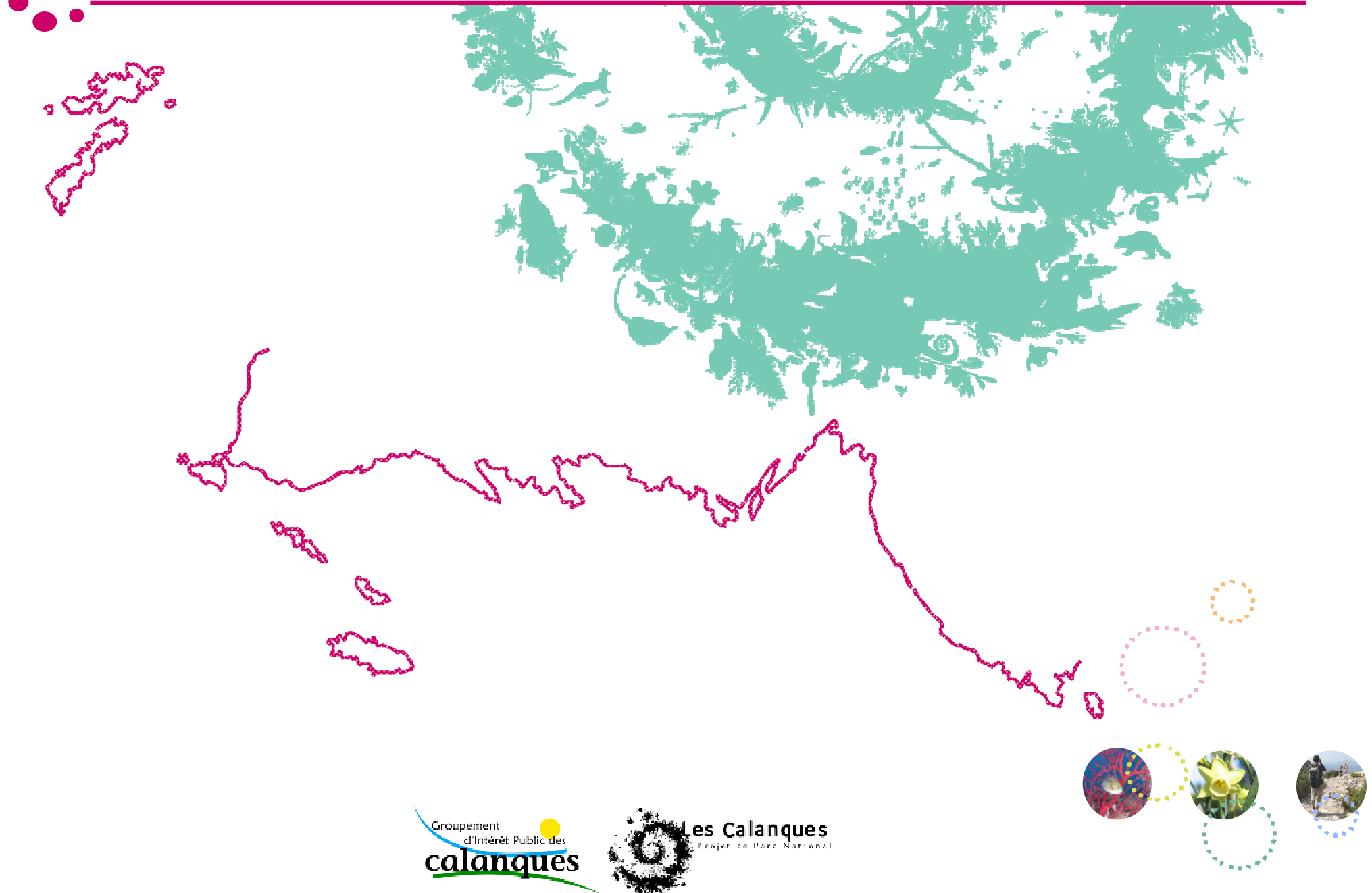
Le Ministère en charge de l'Ecologie a désigné en 2009 deux rapporteurs du CNPN ainsi qu'un expert, chargés d'accompagner le GIP dans l'élaboration du projet. Ils se sont rendus deux fois sur place afin de mieux appréhender les réalités du territoire et les points de vue des acteurs. Leur mission se poursuivra jusqu'à l'avis du CNPN sur le dossier après l'enquête publique en 2011.



Mme Chantal JOUANNO, Secrétaire d'Etat à l'Ecologie, venue témoigner du soutien de l'Etat au projet de Parc national et dialoguer avec élus et associations, le 27 juin .



# Préfigurer le Parc National des Calanques



# Concarter

## Un projet de territoire soumis à une large concertation.

La loi sur les parcs nationaux de « nouvelle génération » du 14 avril 2006 a confié au Groupement d'Intérêt Public des Calanques la concertation relative à la préfiguration du parc national, afin que chaque partie prenante puisse participer au débat.

L'assemblée générale du GIP est une instance partenariale qui regroupe un quarantaine d'acteurs : services et établissements publics de l'Etat, les collectivités, les associations de protection de la nature, d'usagers (fédération sportives, chasseurs...), de propriétaires privés, d'habitants (CIQ,...), les professionnels, les scientifiques.

Dans un souci de mener la concertation la plus large, le président du GIP a souhaité aller au-delà de ce premier cercle, et c'est plus de 200 acteurs représentatifs du territoire qui ont été associés.

## Les « ateliers de la concertation »

L'organisation générale de la concertation a été validée en « commission parc national » du GIP, et a bénéficié de l'appui d'un cabinet conseil spécialisé dans ce type de démarche (DialTer).

L'organisation a reposé notamment sur des « ateliers » au cours desquels l'ensemble des représentants concernés ont été force de proposition sur les modalités d'organisation des multiples usages des espaces ayant vocation à être inclus dans le futur Parc national. Ces réunions thématiques ont été complétées par des rencontres territoriales et publiques, selon les sites et communes concernés.

**Au total près de 150 réunions de tout ordre ont eu lieu en 2009 dans le cadre de la concertation autour du projet de Parc national.**

## Les ateliers thématiques

**Organisation des usages :** l'objectif était de co-construire les futures propositions de mesures (réglementaires, partenariales, etc.) concernant le cœur terrestre et marin et les modalités de leur application.

**Organisation de la gestion :** l'objectif était de proposer les modalités institutionnelles des partenariats à venir.

**Connaissance des patrimoines – Caractère:** l'objectif était de construire, valoriser et diffuser la connaissance et le caractère des territoires.

**Solidarité territoriale – Aire Optimale d'Adhésion:** l'objectif était de proposer un articulation du projet de développement durable porté par la charte avec les politiques d'aménagement et de protection.

## Premier bilan de la concertation

Les travaux des « ateliers de la concertation », enrichis de plusieurs dizaines de réunions bilatérales, ont permis de présenter à l'Assemblée générale du GIP le 18 décembre 2010 un certain nombre de propositions qui ont fait consensus au cours de débats. Elles concernent particulièrement les mesures destinées à préserver l'intégrité du territoire.

## Le caractère du parc national

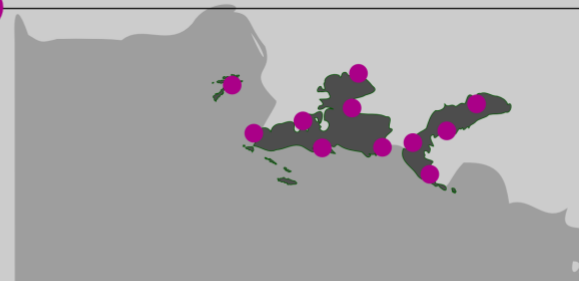
Les discussions ont également révélé les prémices de ce qui constituera le « caractère » du futur parc national. Cette notion est un élément clé de la future charte, qui doit dans un texte court, présenter l'essence du territoire, ce qui le distingue des autres et met en exergue ses particularités. A l'issue des premiers débats, les composantes du caractère reposent sur le maintien à la fois de la naturalité et des fruits de l'histoire des hommes, de la quiétude des lieux et de sa capacité à procurer un certain sentiment d'évasion aux portes de nos villes...

## ● Informer & Concierter

**Réunions spécifiques**

L'agriculture, la pêche, la chasse, les intercommunalités, les chambres consulaires...

**Rencontres territoriales**



**Ateliers thématiques**

**Réunions publiques**

A la demande des communes et en co-organisation

**Permanences au GIP**

Deux demi-journées par mois

**Site Internet**

Le plus interactif possible

**Lettre d'information électronique**

Le plus souvent possible

**Organisation des usages en mer**

Co-construire les propositions de mesures et les modalités de leur application



**Organisation des usages à terre**

Co-construire les propositions de mesures et les modalités de leur application



**Organisation de la gestion**

Proposer les modalités institutionnelles des partenariats



**Connaissance des patrimoines - Caractère**

Construire, valoriser et diffuser la connaissance et le caractère des territoires



**Solidarité territoriale - Aire Optimale d'Adhésion**


L'articulation du projet de développement durable avec les politiques d'aménagement



Organisation générale de la concertation relative au projet de parc national.

N	PRINCIPALES REUNIONS 2009-2010 (version à jour au 31 mars 2010)	Intitulé	DATE	
1		ACOUT 1	16/04/09	
2		ACOUT 2	26/05/09	
3	Atelier de concertation - organisation des usages terrestres	ACOUT 3	03/07/09	
4		ACOUT 4	17/09/09	
5		ACOUT 5	12/01/10	
6			GT 1	28/05/09
7			GT 2	04/06/09
8	Groupe de Travail Chasse	GT 3	06/07/09	
9		GT 4	23/10/09	
10		GT 5	30/10/09	
11		GT 6	04/12/09	
12		GT 7	15/01/10	
13		GT 8	19/03/09	
14		Groupe de travail - Oiseaux	GT	07/05/09
15			GT 1	02/09/09
16	Groupe de travail activités de montagne	GT 2	11/09/09	
17		GT 3	09/11/09	
18		GT 4	23/09/09	
19			FF vol libre et Planet'air	24/11/09
20	Réunions - usages terrestres	Comité Départemental Olympique et Sportif 13	01/03/10	
21		Direction Régionale Jeunesse et Sports	29/01/10	
22		APNEL	16/06/09	
23		Mountain bikers foundation	17/11/09	
24		ACOUM 1	17/04/09	
25	Atelier de concertation - organisation des usages marins	ACOUM 2	28/05/09	
26		ACOUM 3	02/07/09	
27		ACOUM 4	24/09/09	
28		ACOUM 5	22/01/10	
29		Réunions Bilatérales - Plongée	1	05/05/09
30	2		12/01/10	
31	Réunions Mouillages/ balisages	Mairie de Cassis	11/05/09	
32		Etat et collectivités	19/05/09	
33		Fileyeurs	25/05/09	
34	Réunions - Pêche Professionnelle	oursinier / corailleur / thonier / senneur	23/07/09	
35		Affaires Maritimes	08/10/09	
36		M. Kahoul	23/11/09	
37		Prud'homie La Ciotat	28/04/09	
38		Prud'homie de Cassis	08/12/09	
39		Prud'homie de Cassis	12/01/10	
40		Pêcheurs professionnels des Goudes	16/02/10	
41		Comité Local des Pêches	05/03/10	
42		Prud'homie de Cassis	18/03/10	

# Concierter

43		1	19/06/09
44	Réunions - Pêche sous marine	2	11/08/09
45		3	24/09/2009
46	<b>Réunions Bilatérales - Pêche de loisir</b>	Fédération Française de Pêche en Mer	22/06/09
47		Calanquais - Morgiou	16/09/2009
48		Calanquais - Morgiou	20/01/2010
49		Rio Tinto Alcan	03/07/09
50		Rio Tinto Alcan + DREAL + DDTM	26/02/10
51		Calanquais - Sormiou	20/07/09
52	<b>Rencontres Bilatérales - Usages Marins</b>	Calanquais - Sormiou	11/08/09
53		Calanquais - Sormiou	01/10/09
54		Fédération des Sociétés Nautiques	26/02/10
55		Grand port maritime de Marseille	12/11/09
56		Grand port maritime de Marseille	10/03/10
57		MPM - Direction des Ports	20/04/10
58		CEEP Riou	08/09/09
59		Services de l'Etat	16/10/09
60		Services de l'Etat Mer	27/01/10
61	<b>Réunions - Zones de non pêche</b>	CEEP Frioul	19/10/09
62		Ecosubmed	17/12/09
63		Scientifiques	08/01/10
64		Commission de synthèse zones de non pêche	25/02/10
65		Voile	22/10/09
66		Fédération des Sociétés Nautiques	18/01/10
67		Sociétés Nautiques	20/01/10
68	<b>Réunions - Plaisance/Nautisme</b>	Clubs Pointe Rouge	16/02/10
69		Collectif les amis de la rade	23/02/10
70		Président MPM + nautisme	25/02/10
71		YCPR	25/02/10
72		Plaisance	02/04/10
73	<b>Réunions Bilatérales - Kayak</b>	Kayak	13/11/09
74		Batellerie	07/12/09
75		Activités nautiques / commerciales - hors GPMM	02/02/10
76	<b>Réunions Bilatérales - Professionnels</b>	Professionnels de Cassis et de La Ciotat	20/03/10
77		UNAM	17/03/10
78		Activités nautiques / commerciales - CCI	23/04/10
79	<b>Atelier de concertation - organisation de la gestion</b>	ACOG 1	16/07/09
80		ACOG 2	05/10/09
81		GT 1	10/04/09
82		GT 2	14/05/09
83	<b>Groupe de travail - Propriétaires</b>	GT 3	16/06/09
84		GT 4	03/09/09
85		GT 5	01/10/09
86		GT 6	23/02/10
87		Réserve naturelle de Riou CEEP DREAL	19/02/10
88		 Les Calanques	02/02/10
89	<b>Réunions "articulation de la gestion"</b>	ONF UT Carrioux	02/03/10
90		Département des BdR	01/03/10
91		Département des BdR - D Environnement	17/03/10

# Concierter

92		Propriétaire du Logisson	26/01/10	
93	Réunions Bilatérales - Propriétaires	Propriétaires privés de Sormiou	22/01/10	
94		Propriétaires privés de Sormiou	10/02/10	
95		Propriétaires privés de Sormiou	17/03/10	
96	Atelier connaissance du patrimoine - Caractère	caractère 1	28/09/09	
97		caractère 2	01/02/10	
98		Aménagement du territoire	23/04/09	
99		Copil ELAN	24/04/09	
100		Aire optimale d'adhésion 1	05/06/09	
101		CoTech ELAN	03/07/09	
102		Atelier ELAN - socio économique	02/11/09	
103		Atelier ELAN - élus 13	17/07/09 am	
104		Atelier ELAN - élus 83	17/07/09 pm	
105		Copil ELAN fin	21/01/10	
106		Réunions "solidarité territoriale"	AUDAT	08/07/09
107			Chambre agriculture 83	08/07/09
108		Chambre agriculture 13	22/01/10	
109		Tourisme durable	09/02/10	
110		CERPAM	03/03/10	
111		AGAM	<b>8 Réunions régulières</b>	
112		MPM - Direction Développement économique	10/03/10	
113		MPM - Direction Développement économique	10/03/10	
114		DGUH+AGAM	28/01/10	
115	Rencontres avec les Maires	Roquefort la Bédoule	07/01/10	
116		Sanary sur Mer	11/01/10	
117		St Cyr sur Mer	19/01/10	
118		Ceyreste + DDE- DREAL-Préf.	15/12/09	
119		Ceyreste	janvier	
120		La Ciotat	janvier-février	
121		Cassis	janvier-février	
122	Rencontres territoriales	Calanque de Sormiou	15/12/09	
123		Calanque de Sormiou	06/01/10	
124		Port Miou	09/02/10	
125		Carnoux	14/12/09	
126		Frioul - arrondissement	01/07/09	
127		Frioul - arrondissement	04/11/09	

128		Marseille - Les Goudes	09/07/09
129		Cassis	27/11/08
130	Réunions publiques	Marseille - Clubs Nautisme	09/03/10
131		Roquefort la Bédoule	08/02/10
133		La Ciotat cœur de Parc	10/04/09
134		CIQ Morgiou	
135		CIQ Morgiou	31/10/09
137		MNLE 13	26/06/09
139		SOS Nature Sud	
140		UBAC - Roquefort la Bédoule	
141	Réunions à l'initiative d'associations	UBAC - Roquefort la Bédoule	
142		CIQ Madrague Montredon	10/07/09
143		Atelier Bleu	12/03/10
144		Projet Campus Luminy	12/01/10
145		Commissaires enquêteurs	25/03/10
146		YCPR - AG	13/04/10
147		Office de la mer - CA	19/04/10
148		MPM - Biotope	04/03/10
149		MPM - pré PADD	09/03/10
150		Département des BdR - DGS - D Environnement	07/12/09
151		Cecle carnussien - Carnoux	19/03/10
152		Commune de Ceyreste	19/01/10
153	Rencontres avec les collectivités	Roquefort la Bédoule - Maire - DGS	03/02/10
154		Conseil Général 83	19/03/10
155		Projet Campus Luminy	12/04/10
156		ARMEE	28/04/10
157		Conseil Général 13	17/03/10
158		Conseil Général 13	28/04/10
159	CONSEIL SCIENTIFIQUE et PEDAGOGIQUE	Premiers résultats de la concertation	25/01/10
160			22/04/10

# Connaître et préserver

## Elaboration du DocOb Tome 2

Sa rédaction s'est achevée début 2009. Ce volume est constitué de fiches actions, élaborées selon les résultats de la concertation menée en 2007 et 2008 avec les différents acteurs concernés. 57 fiches actions ont été élaborées et renseignées en vue de la protection des habitats et des espèces, en distinguant les actions strictement éligibles au titre de Natura 2000 des actions non éligibles mais qui pourront être mises en place dans le cadre du futur parc national.

## Programme Liteau III (Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable)

Projet « FHUVEL » – *Caractérisation de la fréquentation littorale et détermination d'indicateurs de vulnérabilité écologique pour définir des modes de gestion durable – Cas de la bande littorale du projet de parc national des calanques.*

Une proposition co-portée par le GIP des calanques et l'Institut Méditerranéen d'Ecologie et du Paysage (IMEP) a été retenue dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) dès 2008. Le projet a été soumis en février 2009 dans le cadre de Appel à Projet de Recherche (APR) et ac-

ceptée le 6 juillet (avec désignation de deux rapporteurs : Jean-Claude DAUVIN pour le conseil scientifique et Régis VIANET du PNR Camargue pour le comité d'orientation).

Le projet regroupe une équipe scientifique pluridisciplinaire dans les domaines de l'écologie marine, terrestre et de la socio-économie, en partenariat avec les gestionnaires concernés. Le programme se déroule sur 36 mois, il est budgété à 214 000€, financé à 55% par le MEEDDM et à 45% par les collectivités et certaines établisse-

ments publics gestionnaires du territoire.

Le programme LITEAU III a pour objectif de fournir des outils scientifiques d'aide à la décision et des méthodes applicables à la gestion durable du littoral.

Trente projets qui ont été retenus en 2009 par le MEEDDM.

Le GIP a présenté un poster et participé colloque d'ouverture LITEAU III à Montpellier fin 2009.

Portage du projet FHUVEL	Domaines	Laboratoires de recherche et structures	Dépenses (€) 36 mois	Organismes financeurs	Recettes attendues (€) 36 mois
Co-portage (gestion)	Coordination de la gestion	GIP des Calanques	10 000	MEEDDM	119 000
Co-portage (scientifique)	Ecologie terrestre	IMEP	22 360	ONF	20 000
	Ecologie marine	DIMAR	30 000	Conservatoire du Littoral	10 000
		GIS Posidonie	58 312	Ville de Marseille	35 000 (sous réserve)
	Socio-Economie	LPED	40 350	Conseil Général des Bouches-du-Rhône	15 000
		DESMID	52 978	Conseil Régional PACA	complète en fonction de la subvention que la Ville de Marseille allouera (sous réserve)
		<b>TOTAL</b>	<b>214 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>214 000</b>



# Connaître et préserver

## Trame verte- trame bleue

Le GIP des Calanques a participé aux 5 ateliers de travail organisés dans le cadre du programme de recherche national « Trame Verte&Bleue » PACA, sélectionné par le MEEDDM en 2008 et porté par les cinq Parcs Naturels Régionaux de la région. Cette réflexion s'inscrit dans le droit fil du Grenelle de l'Environnement avec pour objectif de définir à l'échelle régionale une « trame » nationale permettant de préserver la biodiversité en rétablissant des liaisons entre les espaces naturels.

04 décembre 2008 dans le PNR Verdon

12 mars 2009 dans le PNR Camargue

09 juillet 2009 dans le PNR du Queyras

10 novembre 2009 dans le PNR du Luberon

23 avril 2009 dans le PNR des Alpilles

## Solidarités écologiques

Le GIP a participé à la réflexion nationale sur la « solidarité écologique » dans les parcs nationaux. Une étude pilotée par PNF à laquelle le GIP a contribué a permis de mieux préciser ce concept fondamental de la loi de 2006. Une rencontre avec les scientifiques et le cabinet chargé de cette étude a eu lieu en avril 2009 et le GIP a participé au séminaire de restitution "Contenu et limites du concept de solidarité écologique dans les

Parcs nationaux" à Aix en Provence le 23 octobre 2009.

## Groupe de travail des scientifiques des parcs nationaux

Le GIP a participé à plusieurs réunions du groupe de travail des scientifiques des parcs nationaux, organisées par PNF. C'est l'occasion régulière de faire le point sur certaines problématiques communes et d'échanger sur les expériences de chaque établissement.

## Données – Etat des lieux de l'avifaune

Une base de données sur les oiseaux nicheurs (avifaune nicheuse et hivernante) du cœur « pris en considération » a été réalisée en 2009 avec la participation de l'ONF, du CEEP, de la LPO, de l'ONCFS et de la Ville de Marseille et du GIP. Au delà des espaces concernés par la Directive Oiseaux (ZPS de Natura 2000), il n'existait jusque là aucun document de compilation de l'avifaune sur ce territoire. Cette nouvelle base de donnée s'attache à lister les espèces présentes, à définir une priorisation de protection et le niveau d'intérêt patrimonial à l'échelle nationale ou locale.

## Etude des peuplements de poissons dans le site Natura 2000 des Calanques et de l'Archipel de Riou

Malgré la très grande patrimonialité de l'espace côtier des Calanques et de l'archipel de Riou (richesse des habitats, fonds rocheux et coralligène...) et son classement au titre de Natura 2000, les connaissances sur les peuplements de poissons sont réduites et très localisées. Ces sites constituent un véritable laboratoire proche des centres de recherche locaux mais les données permettant de documenter l'état des milieux sont anciennes ou lacunaires.

Fort de ce constat, le GIP a lancé une étude visant à mieux connaître ces peuplements et à évaluer l'impact des activités humaines sur leurs dynamique et structure. Les résultats de cette étude, réalisée par le GIS Posidonie en septembre 2008 pour la partie terrain, ont été restitués en avril 2009 et constituent un « état zéro », référence indispensable pour l'élaboration et le suivi des futures propositions de mesures de gestion.

Deux **méthodes d'évaluation** des peuplements ont été utilisées sur **12 stations d'échantillonnage**, choisies par un comité de scientifiques et de parties prenantes, en fonction de leur localisation et des habitats présents.

# Connaître et préserver

Dans toutes les stations des **comptages visuels du peuplement complet** ont été réalisés, afin d'évaluer la taille et l'abondance de chaque espèce ; la seconde méthode correspond **au suivi d'une liste d'espèces cibles** pouvant donner des informations sur l'influence de la pêche professionnelle, de la pêche récréative à la ligne et de la pêche sous-marine.

En comparaison avec d'autres suivis, le peuplement ichthyologique apparaît **impacté par les activités humaines** (densité et biomasse plus faibles que dans les zones de « réserves » comparables), mais encore faut-il nuancer selon les espèces (densités de sars importantes).

Le secteur montre globalement une **grande richesse et un fort potentiel de renouvellement** (paramètres plus élevés que dans d'autres zones non protégées).

Le **rôle de l'habitat** y est prépondérant dans la structuration du peuplement de poissons (comme c'est généralement le cas en Méditerranée) : les stations à dominante rocheuse et possédant un nombre important de gros blocs se caractérisent par une plus forte richesse spécifique, une densité et une biomasse plus importantes par rapport aux sites sur herbier et présentant peu de blocs de grande taille.

Le **secteur de Devenson et les îles** se détachent comme « hot spots » de richesse spécifique, caractérisés - de plus - par des valeurs plus élevées de densité et biomasse, dues à la présence d'un grand nombre d'espèces cibles. Sur la base des structures de population observées, le **secteur des Sablières**, sur la face Nord de Riou, confirme son **rôle de nourricerie**.

L'étude de la structure des populations d'espèces cibles donne des indications sur la sensibilité de certains sites face aux activités de prélèvements.

La taille moyenne des girelles *Coris julis* est globalement comparable à celle observée dans d'autres zones non protégées soumises à la pêche à la ligne. Cependant, elle varie entre les stations : le Grand Congloué et Riou Sud (15 à 16 cm en moyenne) présente



les plus grandes tailles alors que **Tiboulen de Maire**, malgré une forte densité, abrite les plus petites tailles de girelle mâle (12 cm).

Ce constat laisse supposer un impact de la pêche à la ligne, sans occulter un effet non négligeable de l'habitat et notamment de la profondeur sur la répartition de cette espèce. De façon similaire, le rapport entre le nombre d'occurrence de la catégorie « grand » et la catégorie « petit/moyen » - qui est particulièrement faible pour la station **Port Miou** - pourrait indiquer **une certaine pression de pêche à la ligne** au niveau de ce site.

Les espèces ciblées, en particulier les poissons nobles comme le Mérou (*Epinephelus marginatus*), le Corb (*Sciaena umbra*), et le Denti (*Dentex dentex*) sont présents avec de très faibles abondances (un seul Corb observé au cours des comptages, au niveau du Devenson!), ce qui suggère une pression non négligeable de la pêche sous-marine. La mobilité de ces espèces et l'observation - sur les sites investigués - de leur comportement fuyant vis-à-vis de l'homme, suggèrent la nécessité de poursuivre les comptages à des plus grandes profondeurs, hors d'atteinte des pêcheurs sous-marins par exemple. Cette répartition apparaît identique à celle observée sur d'autres zones non protégées (La Ciotat, Porquerolles).

# Connaître et préserver

## Préconisations de gestion

Sur la base du diagnostic réalisé dans le cadre de cette étude et de la bibliographie existante sur le sujet, certaines priorités ont été identifiées en termes de gestion.

Autour de l'archipel de Riou, **certaines sites apparaissent comme des secteurs « clé de voute »** pour la « fonctionnalité de l'écosystème » (nourricerie sur la face Nord de Riou) et pour le caractère exceptionnel des communautés (trottoirs à *Lithophyllum* et fonds coralligènes, face Sud de Riou, Grand et Petit Conglue).

Ces sites constituent une priorité en termes de protection, **il apparaît souhaitable d'y limiter les prélèvements. Le bénéfice de ces mesures se répercuterait à moyen et long terme sur les zones adjacentes** en favorisant la pêche artisanale ainsi que la plongée sous-marine et la pêche récréative par l'augmentation de l'abondance d'espèces cibles.

L'optimisation de la protection des peuplements de poissons côtiers passe également par la mise en place de dispositifs anti-chalutage. Malgré la réglementation, la présence de chaluts est constatée régulièrement dans la bande des 3 milles nautiques sur le périmètre d'étude. La présence de récifs arti-

ficiels le long de la bande littorale côtière limiterait dans un premier temps le passage des arts traînants puis favoriserait la pêche artisanale aux petits métiers (augmentation considérable des prises de grands rougets non prélevés par les chaluts, par exemple).

## Synthèse campagne MEDSEACAN

Dans le cadre de la stratégie nationale de création d'Aires Marines Protégées - confirmée par le Grenelle de l'Environnement et validée par le Gouvernement en novembre 2007 - l'Agence des Aires Marines Protégées a mis en place un programme ambitieux d'amélioration de la connaissance du milieu marin. Fin 2009, le Grenelle de la Mer a confirmé la nécessité de relancer une démarche d'exploration de grande ampleur.

Dans ce contexte général, l'Agence a lancé en 2008, avec l'appui de plusieurs équipes scientifiques, une campagne d'exploration sur toutes les « têtes de canyons » de la Méditerranée, dans les eaux territoriales.

Au large de Marseille, l'Agence, avec qui le GIP a noué un partenariat étroit, a ainsi apporté sa contribution au projet de parc national : l bathymétrie de chaque tête de ca-

nyon a été relevée et un état des lieux des habitats et des espèces présentes a pu être dressé. Cette campagne constitue une première, les canyons de Méditerranée françaises n'ayant jamais fait l'objet d'une campagne systématique.



Oursin blanc et Ascidies, -390 m — (Agence des Aires Marines)



# Connaître et préserver

L'objectif final est d'élaborer un état de référence des écosystèmes entre -100 et -600m, comprenant une information précise sur la présence et la répartition de coraux profonds et de certaines espèces patrimoniales (poissons, crustacés, cnidaires), et des données sur l'impact des activités humaines.

Au-delà de l'amélioration de la connaissance de ces espaces marins remarquables, les résultats de ces campagnes pourront être exploités pour une meilleure gestion des canyons de Méditerranée.

Les expéditions, composées par les mêmes équipes, ont utilisé les mêmes moyens techniques de pointe et la même méthodologie pour chaque exploration. Avec ce protocole, il a été possible de comparer les caractéristiques de chaque canyon et de mieux comprendre l'importance écologique de ces entités dans le fonctionnement des écosystèmes côtiers.

Ce programme de connaissance repose en priorité sur l'acquisition de données grâce à l'imagerie scientifique haute-définition obtenue à partir de sous-marins soit habités (REMORA 2000, jusqu'à 600 m de profondeur) soit téléguidés (ROV, jusqu'à 1000 m de profondeur) et grâce à des prélèvements sédimentaires et faunistiques.



Corail jaune, -305m — (Agence des Aires Marines Protégées)



Araignée de mer et filet « enragué », -340 m  
— (Agence des Aires Marines Protégées)

# Connaître et préserver

## Participation du GIP à différents réflexions sur les aires marines protégées

### Groupe de Travail national « Docob marins »

Participation à l'élaboration d'un Guide méthodologique pour la rédaction des DocOB marins

### Groupe de Travail « Pêche de loisir » du Forum des Aires Marines Protégées

Participation à l'élaboration d'un Guide sur la Pêche récréative (référentiel et mesures de gestion possibles)

### Marché national « Etat initial biologique des sites Natura 2000 mer »

Participation à l'élaboration du Cahier des Charges et au Comité technique et scientifique pour l'attribution du marché.

## Campagne MEDSEACAN

Participation à la programmation de la campagne et aux missions de terrain.

## Natura 2000

DOCOB Tome 2 de la « ZPS des falaises de Vaufrèges » : La rédaction du Tome 1 de ce DOCOB avait été confiée en 2008 au CEEP,

gestionnaire du site. Le GIP s'est ensuite chargé de l'élaboration du plan d'action (Tome 2 du DOCOB), en collaboration étroite avec le CEEP. Ce document projette la réalisation d'une quinzaine d'actions visant à protéger et maintenir l'avifaune d'intérêt communautaire présente sur le site, ainsi que les habitats naturels auxquels elle est intimement liée. Il sera finalisé en 2010.

## Etudes Brûlage Dirigé

Le GIP a mis en place un suivi écologique sur 5 ans (2008-2013) des impacts du brûlage dirigé en zone d'influence littorale méditerranéenne sur les compartiments de la flore, des escargots et de la faune vivant dans le sol. Ce suivi est subventionné à 80% par la DDTM (ex DDAF) et a regroupé lors de la phase préparatoire plusieurs scientifiques, la DDAF et l'ONF. La mise en place des protocoles et la matérialisation géoréférencées des 27 placettes de suivi permanent (18 placettes destinées au brûlage et 9 placettes témoins) ont été réalisés en 2008 le long de la Gineste afin d'avoir un état des lieux de référence avant le brûlage dirigé. L'année 2009 a été la première année de suivi de la flore et des insectes du sol après le passage du brûlage effectué mi-février.



Deux espèces végétales endémiques ont été déterminées ( Sabline de Provence et l'orchidée Ophrys de Provence) ainsi que deux des trois espèces remarquables d'escargot présentes sur le massif car très rare en France (Hypnophila boissii et Tudorella sulcata)



## Etudes AgAM

Avec l'objectif de réaliser un travail de fond d'analyse cartographique et de réflexion sur l'interface du cœur de parc, le GIP a sollicité le l'AGAM pour conduire plusieurs études. Cette sollicitation a pris la forme d'une convention signée cet automne 2009 portant sur la réalisation de plusieurs documents :

Un Atlas cartographique décembre 2009 dont l'objectif est d'offrir une vision précise du périmètre pris en considération croisé avec le parcellaire actuel (mettant ainsi en exergue les questionnements que ce premier projet de contour fait apparaître.

Pour les autres documents parus en 2010 : le projet de limite de cœur de parc ; problématiques et enjeux en frange ; les analyses territoriales des enjeux et l'étude sur l'accessibilité ; l'AGAM termine actuellement un cycle de validation auprès des communes concernées.



# Coordonner et animer la gestion

## du site classé des Calanques

### Animation du groupe de travail « propriétaires et gestionnaires publics du site classé »

En 2009 le groupe de travail - composé des communes de Cassis et Marseille, du Département des Bouches-du-Rhône, de l'Office National de Forêts et du Conservatoire du Littoral - s'est attaché à élaborer des propositions techniques pour la préparation des Ateliers de la concertation pour la future charte. Six réunions se sont tenue à ce sujet.

Afin d'appréhender au mieux les problématiques des territoires « pris en considération », il a été élargi aux communes de La Ciotat, Roquefort-la-Bédoule et Ceyreste ainsi qu'au Conservatoire d'Etude des Ecosystèmes de Provence (CEEP). Rebaptisé groupe de travail « Propriétaires et gestionnaires publics du périmètre de cœur de parc pris en considération », il est dorénavant composé de 6 Collectivités Territoriales, 2 Etablissement Publics de l'Etat et 1 Conservatoire Régional d'Espaces Naturels.

Notons qu'en fonction des problématiques abordées en séance le groupe de travail est élargi en tant que besoin à d'autres structu-

res ou services pouvant contribuer à la ré

flexion. Cette année se sont par exemple l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, la SCI Marie de Sormiou, ou encore le BET Elan Développement qui ont pu apporter leur éclairage.

### Suivi des infractions dans le site classé

Le GIP est très fréquemment informé d'infractions, dont la plupart correspondent à des travaux réalisés sans autorisation, commises dans le périmètre du Site Classé des Calanques ou du Site Natura 2000.

Le groupement, qui n'a pas de pouvoir de police, informe alors les services compétents, avec lesquels s'est mis en place un partenariat étroit : Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine, Direction Régionale de l'Environnement, Services municipaux concernés, et bureau de l'urbanisme de la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

Ceux-ci mettent en œuvre la procédure adaptée en fonction de la nature et de la gravité des infractions.

### Participation au comité de pilotage de l'étude « Intégration environnementale et paysagère des ouvrages et travaux de DFCI dans les sites sensibles sur le plan environnemental : l'exemple du massif des calanques »

Cette étude pilotée par la DREAL sur la thématique de la Défense de la forêt contre les incendies (DFCI) au regard des enjeux environnementaux se veut être une démarche consultative qui était attendue par un grand nombre d'acteurs. Le choix du site d'étude n'est pas anodin puisque le massif des Calanques, est un site où les enjeux environnementaux et paysagers sont extrêmement forts tout comme le risque incendie.



Citerne DFCI, route de la Ginsete — (GIP des Calan-

# Coordonner et animer la gestion

## du site classé des Calanques

L'idée maîtresse est donc d'établir une doctrine consensuelle permettant de concilier la préservation des paysages, des écosystèmes avec les travaux et aménagement DFCI, afin d'éviter les situations conflictuelles récurrentes qui n'aboutissent généralement pas à des propositions à la hauteur des enjeux.

La réflexion doit être approfondie, systémique et pluridisciplinaire, en associant les paysages, l'écologie et la DFCI sur un même plan. Pour ce faire, il a été demandé un groupement de prestataires qui allie un paysagiste (« Terre en vue »), un écologue (« Ecomed ») et un expert DFCI (« MTDA »). La démarche se devait également d'être élargie et concertée avec l'ensemble des gestionnaires du massif des calanques (ONF, CG13), des propriétaires (communes de Marseille et de Cassis, conservatoire du littoral, ONF), avec les forces de secours (le bataillon des marins pompiers de Marseille, le SDISS), avec le GIP calanques, la DDAF et avec diverses collectivités territoriales (PNR des Alpilles, Grand site Sainte Victoire, PN de Port Cros) et organismes de recherche (CEMAGREF, IMEP).

### L'incendie des 22 et 23 juillet 2010

Parti du camp militaire de Carpiagne en milieu de journée du 22 juillet, un important incendie a parcouru le massif de St-Cyr-jusqu'au matin du 23, **détruisant environ 1 200 hectares de garrigues et pinèdes.**

Des populations des quartiers des 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> arrondissement se sont vues menacées par les flammes, au niveau de franges urbaines les plus directement exposées. Désastre écologique pour la nature et pour le cadre de vie, l'incendie s'est propagé sur le site Natura 2000 dont une partie du « site classé », proposé à ce titre comme ayant vocation à être inclus dans le cœur terrestre du futur Parc national.

**La superficie brûlée représente environ 18 % de la surface terrestre totale du massif des Calanques compris entre Marseille et Cassis (et 11,5 % de la superficie totale du projet de cœur de Parc).**

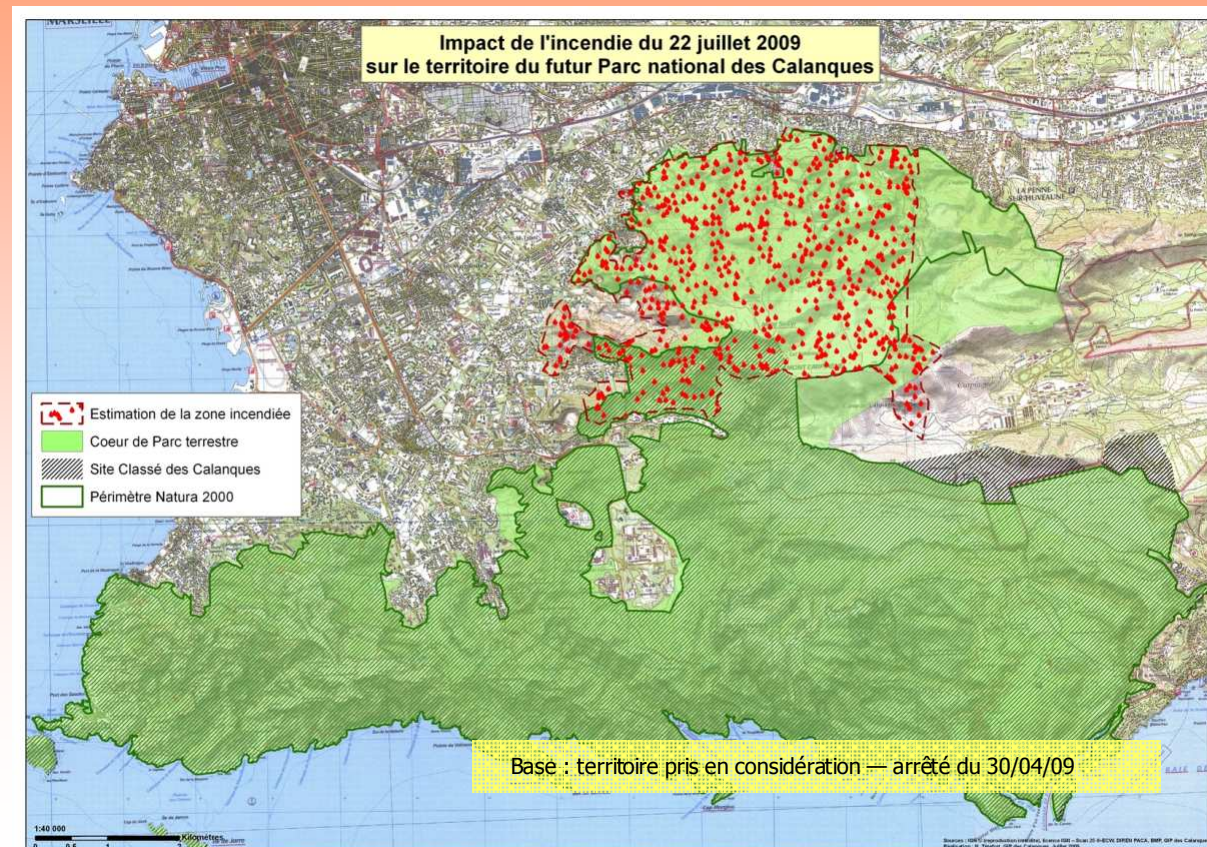
Cet évènement dramatique a prouvé une fois de plus l'extrême vulnérabilité du patrimoine naturel de ce territoire d'exception.

Même si l'incendie peut être qualifié d'atypique (venu de l'intérieur des massifs, il s'est dirigé vers l'ouest à la faveur des vents), il a mis en exergue la nécessité de renforcer les moyens de préventions.

# Coordonner et animer la gestion

## du site classé des Calanques

Dans le cadre de la concertation engagée pour la création du Parc national, la défense des forêts, des biens et des personnes, face au risque incendie a été considérée comme un enjeu majeur. La création du Parc national des Calanques sera à même de renforcer la cohérence de gestion et les moyens dédiés à la protection de ces milieux si fragiles.





# Coordonner et animer la gestion

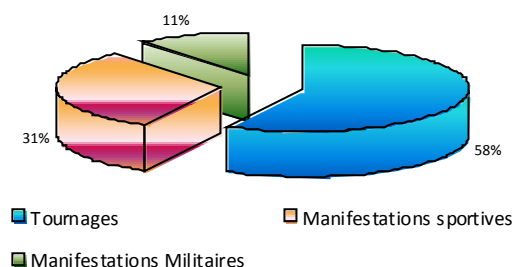
## du site classé des Calanques

### Prise d'images et manifestations

Dès 2002, les membres du GIP propriétaires et gestionnaires ont mis en place une procédure commune permettant l'instruction des nombreuses demandes d'autorisations de manifestations et prises de vues. Les diverses sollicitations reçues sont traitées au cas par cas, en concertation avec les propriétaires, les gestionnaires, les municipalités concernées et les administrations compétentes (en fonction des autorisations nécessaires),...

En 2009, sur l'ensemble du Site Classé des Calanques 46 demandes d'autorisations de manifestations ou prises de vues à but commercial ont eu lieu.

Nature des demandes d'autorisation en 2009



### Les prises de vues

La majorité des demandes d'autorisations traitées concernent la réalisation de tournages et de photographies professionnelles (58%). Si l'ampleur ou la nature des projets le nécessitent, le GIP participe à des réunions de coordination afin de concilier au mieux les attentes des différentes parties prenantes. Les avis favorables (62%) sont accompagnés de recommandations pour la réalisation des prises, mais, une fois l'avis émis, le GIP ne peut assurer le suivi du projet lors de la réalisation des prises de vues. La définition d'une politique d'image en adéquation avec les objectifs du futur Parc national des Calanques revêt donc une importance toute particulière.

### Les manifestations

Près de 31% des demandes d'autorisations concernent des manifestations sportives (majoritairement des randonnées) et reçoivent dans 57% des cas un avis favorable sous réserve du respect des préconisations édictées.

### Participation et suivi des actions de gestion du massif

En 2009, bien que la majorité de son action ait été consacrée à l'élaboration des propositions pour la future charte du Parc national, le GIP a continué sa mission d'animation de la gestion à travers la participation à certaines initiatives, telles que :

- comités de pilotage suite au feu du 22/23 juillet
- suivi des demandes d'autorisation site classé et d'autorisation d'urbanisme au titre de l'« instance de classement » (L331-6 du Code de l'Environnement)
- comités de gestion du Conservatoire du Littoral
- suivi de terrains :
  - Chasse (battue et visite de terrain avec la SPCR)
  - sentier du littoral du sémaphore de la Ciottat au Mugel
  - suivi perdrix rouge à la Gardiole (ONF)
  - comptage Grand Duc (ONF)
  - aménagement forestier de Marseilleveyre
  - aménagement des sentiers d'accès aux voies d'escalade à la Grande Candelle et projet à Castelvielle (ONF)
- Réseau Inter-parcs : « Police » et « charte »
- Opération Calanques Propres, CoPil Evolio

# Coordonner et animer la gestion

## Diagnostic socio-économique du territoire de projet du Parc national.

### Les objectifs de l'étude

Cette étude lancée mi 2009 par le GIP et confiée au cabinet Elan développement a pour objet, à partir de la collecte, de l'analyse et de la synthèse de différentes sources de données, d'établir un diagnostic du contexte socio-économique du territoire de projet du Parc national défini par l'arrêté de « prise en considération » pour ce qui concerne le cœur.

Elle permet de mieux évaluer le poids actuel et les enjeux des activités liées au territoire de projet ; les données produites ont servi à alimenter les réflexions relatives à la future Charte.

L'enquête a permis de définir un « état zéro » du contexte socio-économique du territoire, en se basant sur les données existantes et les tendances d'évolution du territoire (données INSEE, CDT, CCI, agAM...).

### Périmètre de l'étude

Il s'agit du périmètre « optimal » proposé dans l'avant-projet de création (cœur et aire d'adhésion potentielle) soit 9 communes des Bouches-du-Rhône : Marseille, Cassis, La Ciotat, Ceyreste, Roquefort, Aubagne, La Penne sur Huveaune, Cuges, Carnoux ; et 4 communes du Var : La Cadière, Le Castellet, Bandol et Saint-Cyr-sur-Mer.

### Déroulement de la mission (cabinet Elan Développement)

*Synthèse et diagnostic des données existantes concernant les activités socio-économiques :*

Synthèse bibliographique  
Entretiens avec les principaux acteurs  
Diagnostic des enjeux et création d'une base de données socio-économiques

*Aide à l'acquisition des données complémentaires sur la fréquentation :*

Au cours des réflexions, est rapidement apparue la nécessité d'alimenter les

connaissances sur la fréquentation du territoire de projet, pour ce qui concerne ses sites les plus emblématiques.

Il s'agit d'une évaluation à la fois quantitative et qualitative de la fréquentation terrestre et marine du massif des calanques (de Marseille à Cassis) et couvrant la période de mai à septembre 2009.

Les comptages ont été réalisés sur le terrain par les patrouilleurs verts et bleus, avec l'aide de l'ONF et du CEEP.

Elan Développement a été chargé de réaliser les tâches suivantes :

- élaboration d'un protocole de comptage (points d'observation, fréquence, modes d'évaluation...) et d'un questionnaire-type pour les enquêtes (panel représentatif, nombre et nature des questions...)
- 2 formations d'une demi-journée pour la récolte des données de terrain des patrouilleurs du GIP pour la mise en œuvre de cette étude.

# Coordonner et animer la gestion

## du site classé des Calanques

### Principaux résultats

#### Etude de fréquentation

Les principaux résultats de l'étude sont les suivants :

- la part des visiteurs « touristes » est de 54% à terre et 51% en mer;
- les touristes terrestres séjournent à 80% dans les 13 communes du périmètre d'étude (essentiellement Marseille et Cassis), les touristes rencontrés en mer dorment pour 50% sur leur bateau.
- A terre, pour les 6 points de comptage de Callelongue à Port-Miou, la fréquentation quotidienne moyenne est de 2500 personnes (elle dépasse les 4 000 personnes les week-end de mai et d'août). La fréquentation chute de près de la moitié les jours de semaine et quand le risque d'incendie passe d'orange à rouge.
- En mer, pour les secteurs des Calanques et

de l'archipel de Riou, le pic de fréquentation s'observe le WE du 15 août avec 384 bateaux, la fréquentation moyenne en semaine est de 200 bateaux et les WE de 258 bateaux. Entre le 4 juillet et le 12 septembre, on peut évaluer la fréquentation à 15 000 bateaux pour ce secteur.

- Les visiteurs « locaux » ressentent « trop de fréquentation » pour 19% (à terre) et 18% (en mer), alors que les touristes trouvent qu'il y a trop de fréquentation pour 7% (à terre) et 12% (en mer).
- 85% des visiteurs sont satisfaits de leur visite (découverte de la nature, détente).

L'étude permet d'actualiser les chiffres pour le site des Calanques, même si elle ne prend pas en compte tous les usagers, notamment les passagers des bateliers et les pratiquants de sports de nature encadrés.

Le GIP ne dispose pas d'étude de fréquentation réalisée à l'échelle de tout le cœur de Parc, et ce sera tout l'enjeu de l'étude de fréquentation qui se déroulera en 2011 avec la

coordination de Parcs Nationaux de France, suivant une même méthodologie pour tous les parcs nationaux .

#### Diagnostic socio-économique

- Une approche macro : sur le périmètre de 13 communes (9 dans les BdR et 4 dans le Var), l'étude a permis de mieux comprendre les logiques d'ensemble et les influences entre territoires.
- Une approche micro : la commune. Afin de prendre en compte la diversité des profils communaux, les différences d'enjeux mais aussi les similitudes par rapport à un projet de Parc National.
- Une approche par domaines d'activités : les professionnels. Une analyse qualitative d'activités pour qui le projet de Parc National nécessitera un approfondissement des enjeux et perspectives.

# Coordonner et animer la gestion

## du site classé des Calanques

### Patrouilles Vertes et Bleues

Les « Patrouilles » restent une composante importante l'action du GIP, afin de mieux connaître et mieux partager les enjeux du territoire, à terre comme en mer.

Le dispositif a débuté sur le terrain le 1<sup>er</sup> mai et s'est achevé le 15 septembre 2009. Les « Patrouilles Vertes » et les « Patrouilles Bleues » ont été présentes dans le massif forestier et sur le plan d'eau pour sensibiliser le public aux écogestes et à la réglementation en vigueur:

- les week-ends et jours fériés des mois de mai et juin,
- quotidiennement pendant les mois de juillet, août et quelques jours en septembre,

Le budget alloué à ce dispositif en 2009 s'élève à environ 120 000 €, répartis entre les salaires du personnel saisonnier (90%) et les dépenses de matériel (10%).

### Patrouilles vertes

- 14 Patrouilleurs Verts ont informé 28 339 personnes contre 49 750 personnes en 2008. Ce chiffre est en baisse pour deux rai-

### Quelques chiffres...

- 28 339 personnes sensibilisées
- 725 journées-homme du 1<sup>er</sup> mai au 15 septembre 2009
- 14 « Patrouilleurs Verts » sur l'ensemble de la saison



sons :

- Le nombre de patrouilleurs a été réduit pour des raisons budgétaires;
- Les missions des patrouilleurs se sont diversifiées avec d'une part la réalisation d'une étude de fréquentation pour laquelle les comptages et questionnaires ont pris une part importante du temps de travail des patrouilleurs, et d'autre part un travail d'information renforcé auprès des habitants.
- 25% des personnes sensibilisées venaient

de Marseille, 15% de la région PACA, 47% d'une autre région de France, 11% d'un autre pays d'Europe et 2% d'un pays hors d'Europe.

- 4,6 % des personnes sensibilisées connaissent le numéro d'appel « Envie de balade ? », soit 1 300 personnes.

### Points à retenir pour la saison 2009

- un grand nombre de plaquettes d'information distribuées (8 000 plaquettes « Envie de balade ? » / 4 000 « Charte de bonne conduite des calanques » / 500 lettres d'information du GIP);
- une très bonne collaboration avec l'ensemble des partenaires dont l'ONF sur le terrain;
- participation à la journée « Calanques propres » (association Mer Terre) et à la présentation des opérations pour la protection de la forêt méditerranéenne par les Scouts et Guides de France au camp de Luminy.
- suite à l'incendie de juillet, Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat à l'écologie, a rendu visite aux habitants de Marseille le 24 août et elle a rencontré les patrouilleurs verts.

# Coordonner et animer la gestion

## du site classé des Calanques

### Patrouilles Bleues

#### Points à retenir pour la saison 2009

Comme pour les patrouilles vertes, le chiffre de personnes sensibilisées est en baisse en 2009 en raison de la diversification des missions des patrouilleurs, notamment avec l'**étude de fréquentation** pour laquelle les comptages et questionnaires ont pris une part importante du temps de travail.

Les patrouilleurs ont distribué aux usagers **1 700 plaquettes** « Patrouilles bleues »

Les équipes du GIP et du **Naturoscope** sont chargées du **dispositif « Patrouilles bleues »** sur le littoral des Calanques, ils alternent les patrouilles chaque semaine sur une partie du littoral.

En 2009, le GIP succède au CEEP pour coordonner les **comptages harmonisés** des patrouilles bleues auxquelles les équipes du CEEP Riou et du Parc Maritime des Iles du Frioul, du GIP des Calanques,

de l'AIEJE et du Naturoscope ont participé.

A noter le **bon accueil général** réservé aux patrouilleurs par les plaisanciers et l'ensemble des usagers de la mer.

#### Quelques chiffres...

- 4 « Patrouilleurs Bleus » :  
2 équipes mixtes.
- 2 340 personnes informées sur
- 734 bateaux en 47 sorties.
- 6 900 personnes sensibilisées par les patrouilleurs bleus du GIP et du Naturoscope sur l'ensemble du secteur des Calanques
- 1 bateau mis à disposition par la Mairie de Marseille.



# Communiquer

Les actions du GIP et plus particulièrement la préfiguration du Parc national doit être régulièrement accompagnée d'actions d'information et de communication auprès des différents publics du territoire, afin de renforcer l'information et l'adhésion de la population et des différents acteurs concernés par le projet.

## Les publications

- Rapport d'activités 2008.



Carte de vœux 2009 : créée en deux versions : papier et électronique.

- La Lettre d'info du GIP n°1 : « *Objectif Parc national des Calanques* »

Cette première Lettre d'information a été éditée en été, avec l'ambition d'informer et de sensibiliser la population locale sur les enjeux du territoire et les propositions du projet de Parc national. Au total, 83 000



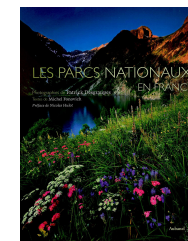
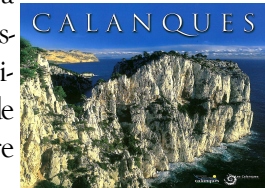
exemplaires ont été diffusés, en septembre 2009 aux habitants de Marseille (8e, 9e, 10e et 11e arrondissement), La Ciotat, Cassis, Ceyreste et Roquefort-la-Bédoule.

- L'agenda 2010 : le GIP a contribué à l'Agenda 2010, réalisé par Terre Sauvage à l'initiative de Parcs nationaux de France.



- Partenariat avec la presse quotidienne : le GIP a co-réalisé avec Eurosud, régie publicitaire de « La Provence », un supplément spécial « Parc national » diffusé à 135 000 exemplaires en septembre 2009. Ce hors-série avait pour ambition de communiquer sur le projet auprès d'une large population. Il a été diffusé par boîtier (Marseille, La Ciotat, Cassis, Ceyreste et Roquefort-la-Bédoule), en divers points du territoire (OT, CDT...) et à l'occasion de manifestations diverses (salon nautique 2010 à La Ciotat, réunions d'information...)

- « Calanques » (Philippe Poulet) : 400 exemplaires de ce livre siglé « GIP des Calanques » ont été distribués à l'occasion de manifestations (salons nautiques, conférence de presse...) en décembre 2009.



« Les Parcs Nationaux en France » (Michel Fonovitch, Patrick Desgraupes) : Le GIP a diffusé 100 exemplaires de ce livre à ses partenaires. Cet ouvrage a été réalisé à l'initiative de Parcs Nationaux de France.

- Charte de « bonne conduite » du site classé : 10 000 exemplaires du document à jour ont été réimprimés et distribués.

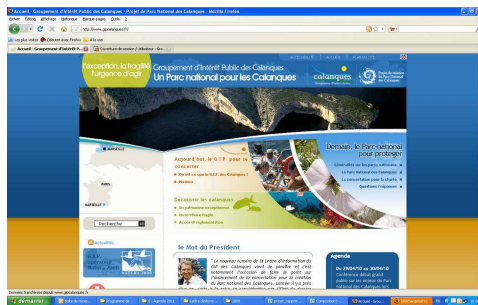
- Conception éditoriale — Territoires Remarquables—Terre Sauvage : Ce hors-série (paru en avril 2010) a été conçu en amont en 2009 pour la partie rédactionnelle, illustrations et mise en page.

# Communiquer

## La refonte complète du site Internet

Le nouveau site Internet du GIP a été mis en ligne le 1er février 2009. Nouvel outil de communication qui se veut dynamique et participatif, il a été réactualisé tout au long de l'année, et alimenté en contenu (textes et images).

[www.gipcalanques.fr](http://www.gipcalanques.fr)



## Achat de photographies

Diverses photographies ont été achetées afin d'illustrer les publications éditées par le GIP.

## Diffusion de documents existants par les patrouilleurs durant l'été:

- La Lettre d'Info n°1
- Charte de bonne conduite des calanques réalisée par le GIP,
- La plaquette « Envie de balade » réalisée par le CDT 13 en collaboration avec le GIP.



- La plaquette patrouilles bleues 2009
- La plaquette de la Réserve naturelle nationale de Riou.

Cette année 2009 fut également marquée par de l'évènementiel (interventions au Salon Nautique de la Ciotat, Septembre en Mer, ...) pour différents types d'audience et une présence presse/média, notamment sur le projet de Parc National afin de toucher un public le plus large possible.

## Relations presse

### « Patrouilles Vertes et Bleues »

Une conférence de presse consacrée aux patrouilles vertes a été organisée le 10 juillet à la ZAPEF (Zone d'accueil du public en forêt) des Baumettes en présence de Guy Teissier.

## Foire de Marseille

Le GIP a été accueilli sur le stand de MPM au cours de la Foire de Marseille, en septembre 2009, Parc Chanot. Cette manifestation a été l'occasion pour le GIP d'organiser une conférence en présence d'Eugène Caselli, Guy Teissier et Maud Fontenoy, en tant que « marraine du projet de parc national ».

Le GIP a présenté sur le stand du CFPPA « Le parc national des calanques, un garant de la biodiversité méditerranéenne » dans le cadre de la conférence-débat sur le thème de la biodiversité et du développement durable.

## Exposition de photos de Patrick Desgrupes

A l'occasion des 10 ans du GIP, une exposition itinérante de photographies sur les parcs nationaux a eu lieu en mairie du 9ème arrondissement, inaugurée par Guy Teissier, Président du GIP, en présence de Jean-Pierre Giran, président de Parc nationaux de France.



# Les données

La station SIG (Système d'Information Géographique) du GIP est un appui essentiel dans la transmission, l'échange d'informations et la prise de décision avec les différents acteurs. Elle est également un appui précieux pour les stagiaires du GIP et leurs besoins cartographiques.

## Projet de Parc National

Afin de tenir compte de l'évolution du territoire d'étude, le SIG s'est encore enrichi de données sur les espaces nouvellement concernés par le projet. Ceci a nécessité un travail de collecte important auprès des organismes compétents :

- données cadastrales auprès de la DGI,
- mise en place d'un partenariat avec l'IFREMER et l'AAMP pour accéder à certaines données du SHOM via le serveur SEXTANT,
- données archéologiques auprès de la DRASM...

Des cartes thématiques, analytiques, ainsi qu'un atlas cartographique, ont illustré et d'argumenté le dossier de Prise En Considération (PEC). Un atlas cadastral de 110 cartes, soumis à la signature du 1<sup>o</sup> minis-

tre dans le cadre de la PEC, a également été produit.

Suite à la prise en considération du projet de Parc national, de nombreuses cartes thématiques et analytiques ont été réalisées, croisant diverses informations (données environnementales, administratives et urbanistiques), afin d'appuyer les propositions avancées en réunion de concertation.

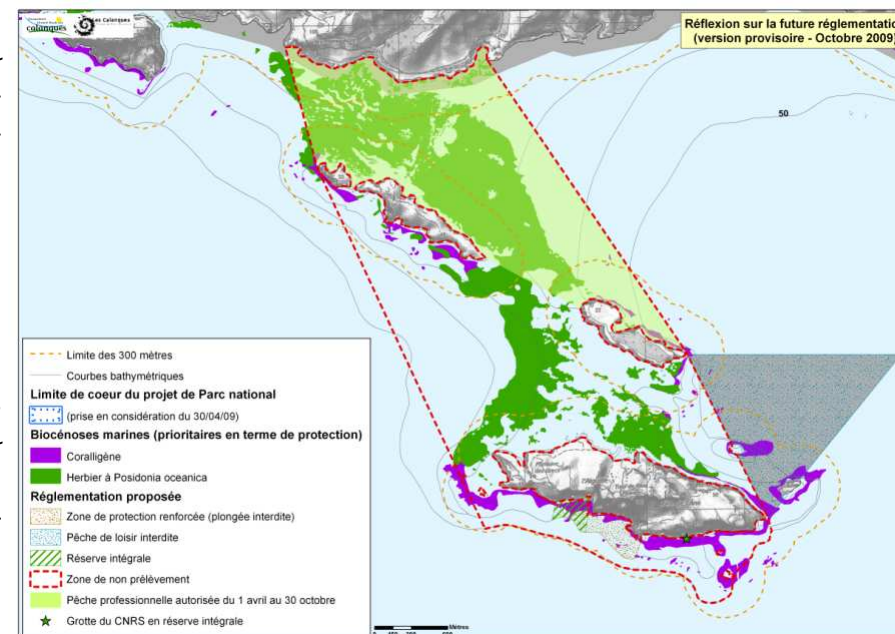
Enfin, dans la perspective d'illustrer et d'analyser les demandes de retrait du coeur à l'espace pris en considération, émises par les différents acteurs, des cartes de synthèse ont été réalisées.

## Etat des lieux de l'activité de chasse

En 2008, le GIP et l'ONF, en collaboration avec les acteurs concernés, ont mené un état des lieux de l'activité de chasse sur le territoire, qui s'est traduit par la réalisation d'une base de donnée cartographique

jusque là inédite, illustrant les différentes modalités de cette pratique.

Ces données ont été affinées en 2009 en soumettant une carte de synthèse aux différents acteurs concernés. Cette démarche a permis de mettre en évidence certaines erreurs, ainsi que des lacunes et des incertitudes sur la pratique de l'activité de chasse sur les terrains privés.





# Les données

## Inventaires et recensement des populations de mérours (automne 2009)

Les données collectées en 2008 ont été intégrées aux cartes synthétisant les inventaires menés depuis 2003 qui font l'objet de deux cartes rendant compte de l'état des populations suivies :

- une concernant les grandes nacres, retranscrivant par secteur et par année, la densité d'individus observés pour 100 m<sup>2</sup> répartis en quatre classes (les individus juvéniles vivants, les juvéniles morts, les adultes vivants et les adultes morts) ;
- une dénombrant le nombre de mérours observés par année sur chaque site.

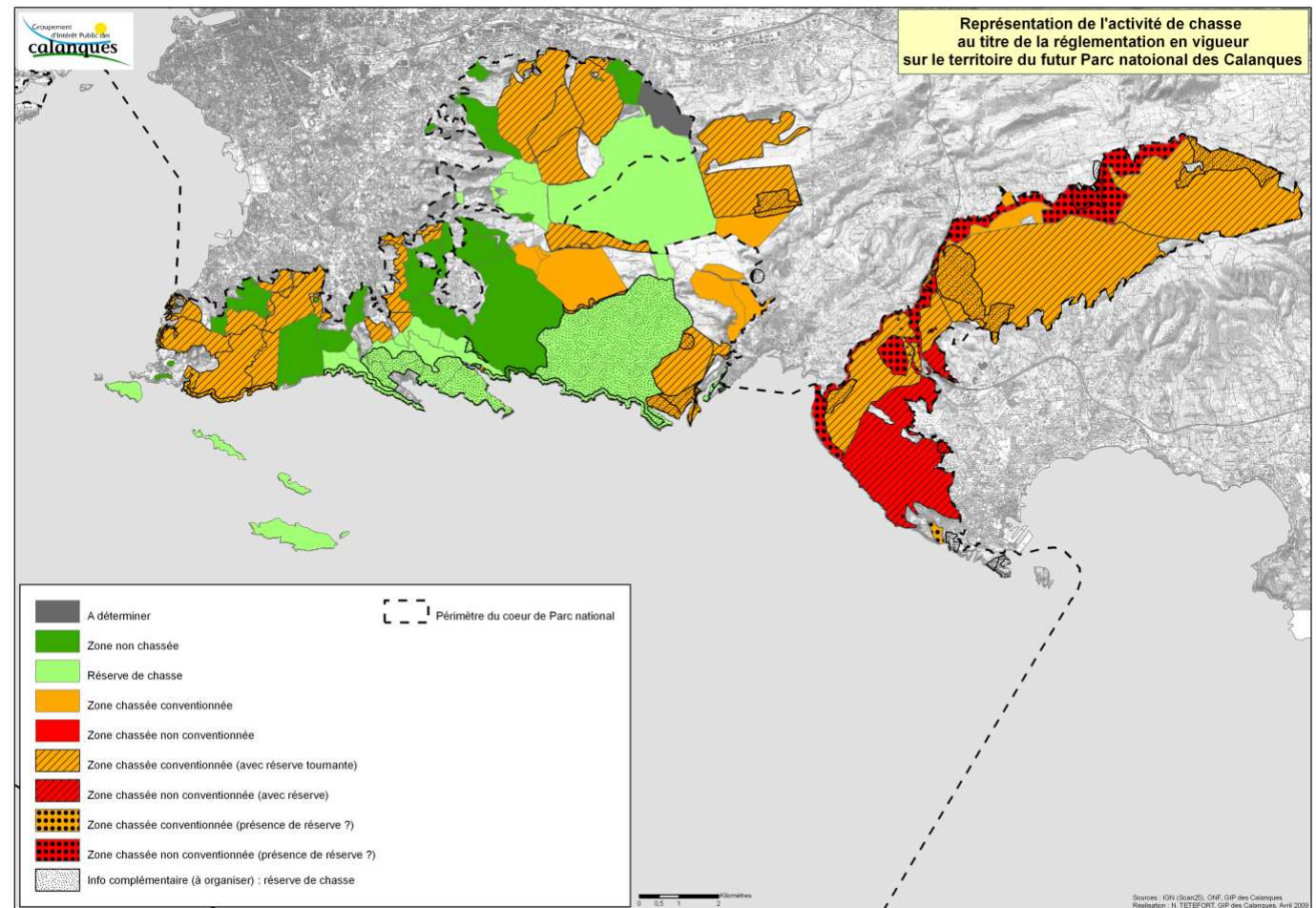
La campagne 2009 s'est uniquement concentrée sur l'inventaire des mérours. Comme chaque année, le GIP a travaillé en amont afin de préparer la campagne de terrain en réalisant des cartes en 3D représentant les fonds marins des sites à prospecter afin de faciliter l'organisation des plongées. L'intégration des données 2009 au rendu cartographique est prévue pour 2010.

## Plan de balisage

Chaque année, le GIP participe à la concertation sur le plan de balisage estival de certains fonds de calanques (Sormiou, Morgiou, En Vau et Port-Pin).

Les simulations cartographiques appuient les discussions afin de prendre en considération tous les éléments d'ordre écolo-

gique et socio-économiques telles que la répartition de certaines biocénoses marines (herbier de Posidonie et trottoirs à



# Bilan financier

Le Conseil d'Administration du GIP fixe chaque année le montant des crédits destinés à la réalisation des objectifs spécifiques du GIP en distinguant la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Charges de fonctionnement 2009	1 015 124,82 euros
Recettes de fonctionnement 2009	1 090 854,78 euros
Dépenses d'investissement 2009	61 635,23 euros
Recettes D'investissement 2009	108 627,03 euros

## Bilan 2009

### Fonctionnement – Les dépenses

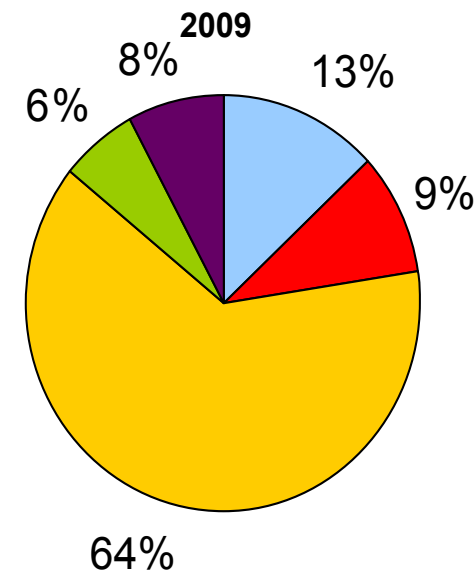
**Un effectif en augmentation.** L'effectif a du GIP s'élevait fin 2009 à 11 permanents (+2 par rapport à 2008), dont 7 contrats en CDI, 3 détachements et 1 CAE. Les dépenses de personnel, en comptant le dispositif Patrouilles Vertes et Bleues par rapport aux dépenses de fonctionnement, représentent 63,2%.

Cette année, les dépenses du dispositif « patrouilles » (vêtements, location voitures, essence, rémunération du personnel...) se sont élevées à près de 133 000 euros. Ce budget a diminué d'environ 32 000 euros par rapport à 2008 du fait de l'arrêt du dispositif au 31 août au lieu du 30 septembre en 2007.

Les dépenses de communication ont largement augmenté : elles s'élèvent à 96 425 euros au lieu de 51 500 euros en 2008 (édition de Terre Sauvage ; création, impression et large diffusion de la Lettre d'Infos du GIP n°1 et du supplément La Provence...).

Les dépenses d'études s'élèvent quant à elles à 64 223 euros (études sur le brûlage dirigé ; assistance à la concertation ; étude de diagnostic socio-économique ; première partie des études de l'agAM).

### Répartition des dépenses de fonctionnement pour l'année 2009



- Dépenses de matériel et personnel saisonniers
- Dépenses communication
- Dépenses de personnels permanents
- Dépenses d'études en fonctionnement
- Autres dépenses de fonctionnement

# Bilan financier

## Les recettes

Élément notable de l'année écoulée, la contribution du MEEDDM est passé de 300 000 euros en 2008 à 370 000 euros pour l'année 2009 (dont 30 000 euros ont été affectées à la section d'investissement). De plus, un complément de 80 000 euros a été versé en octobre pour notamment faire face à des dépenses en communication. L'ensemble des contributions statutaires s'élève à 947 663 euros.

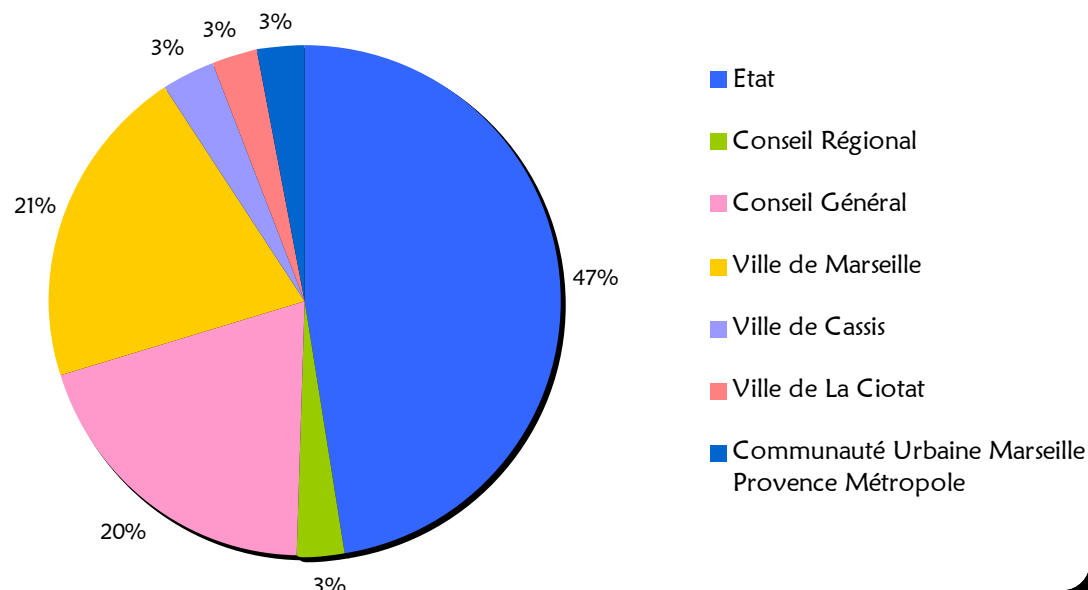
Tous les contributeurs ont augmenté leur participation de 3 % par rapport à 2008. Le GIP a perçu une contribution pour l'année 2009 de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et de la Ville de La Ciotat s'élevant chacune à 27 700 euros correspondant à leur adhésion au GIP. Les autres recettes proviennent des produits exceptionnels (1 978,34 euros), des produits financiers (1 273,84 euros), du solde Natura 2000 (14 000 euros), du solde de la convention avec l'Agence de l'Eau (37 100 euros), de la DDAF (6 400 euros), de l'Agence des Aires Marines Protégées (3 000 euros), de la DRJS (12 000 euros) et de l'ASP pour le CAE (10 195,92 euros)..

## Investissement

Les recettes s'élèvent pour le GIP à 30 000 euros (hors opération d'ordre), correspondant à la subvention du MEEDDM.

Les dépenses ont couvert les dépenses relatives au solde de l'étude suivie du peuplement des poissons (16 663 euros), l'étude Natura 2000 concernant la ZPS Vaufrèges (33 700 euros), le matériel informatique (10 729 euros) et le dépôt et cautionne-

Recettes de fonctionnement 2009 :  
répartition des contributions  
statutaires et volontaires



# Liste des délibérations

## prises par l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration

date de la réunion		objet	
15/05/2009	AG	AG09-05.01	Approbation du RA 2008
		AG09-05.02	Election des membres du CA
11/06/2009	CA	CA 09-06-01	Election du Président et du Vice-Président du CA
		CA 09-06-02	Election des membres du Bureau
09/07/2009	CA	CA 09-07-01	Modification du règlement intérieur
		CA 09-07-02	Approbation des comptes 2008
		CA 09-07-03	Approbation de la décision modificative n°1 2009
		CA 09-07-04	Renouvellement du contrat du Directeur
		CA 09-07-05	Prorogation du poste de secrétaire
		CA 09-07-06	Gratification pour les stages
		CA 09-07-07	Délégation de signature au directeur adjoint
		CA 09-07-08	Remboursement forfaitaire des frais de déplacements
		CA 09-07-09	Extension disciplines CSP
27/11/2009	CA	CA09-11.1	Décision modificative n°2 2009
		CA09-11.2	Budget prévisionnel 2010
		CA09-11.3	Poste supplémentaire chargé d'études mer
		CA09-11.4	Poste supplémentaire chargé d'études usages sportifs
		CA09-11.5	Avis programme d'activité 2010
		CA09-11.6	Avis renouvellement CSP
18/12/2009	AG	AG09-12.01	Approbation programme activités 2010
		AG09-12.02	Approbation 1 <sup>ères</sup> mesures d'organisation des usages en coeur
		AG09-12.03	Retiré de l'ordre du jour : demande adhésion
		AG09-12.04	Approbation principes relatifs à l'AOA et AMA

# Composition de l'Assemblée Générale du Groupement d'Intérêt Public des Calanques

Légende:

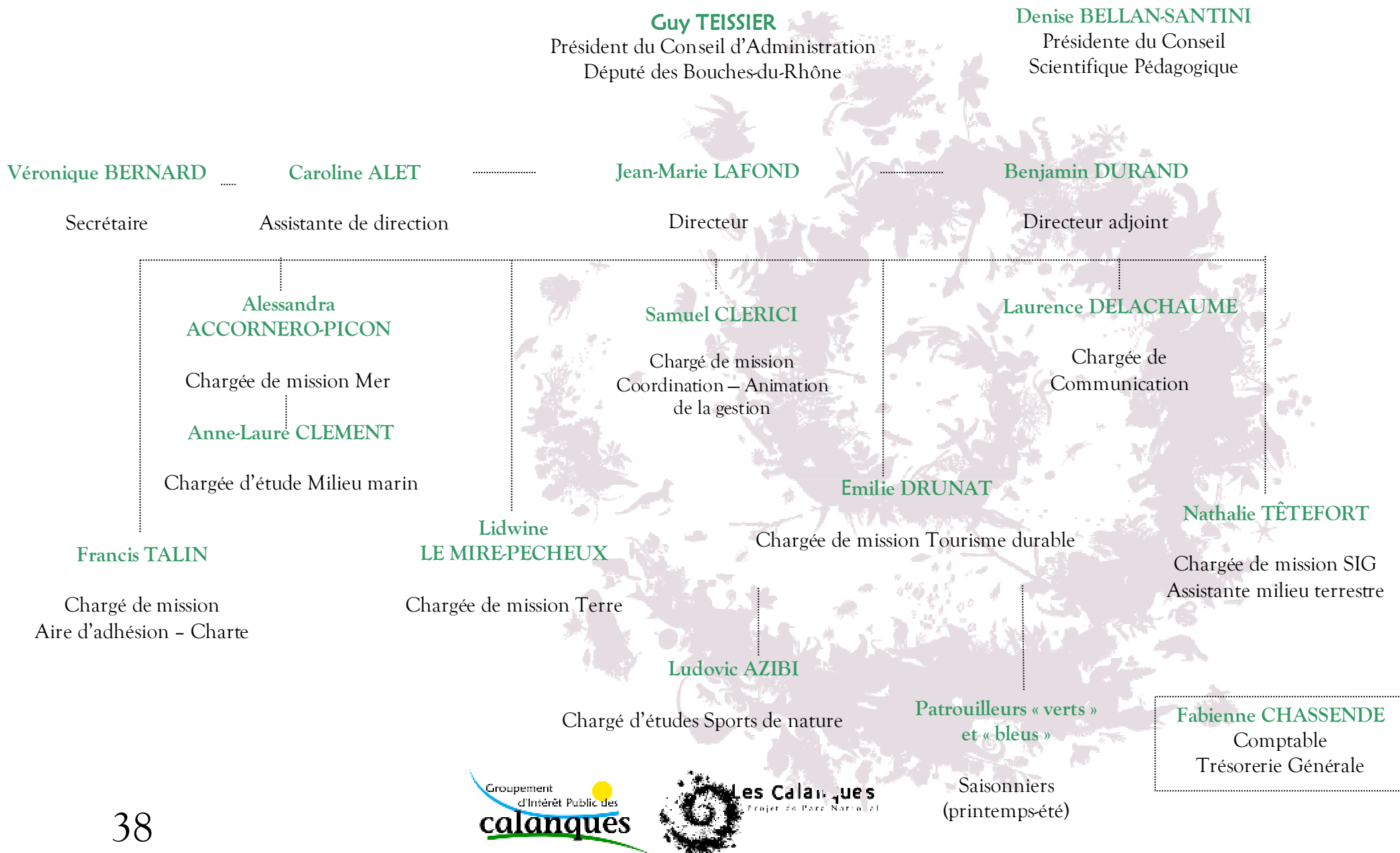
Membres du Conseil d'Administration

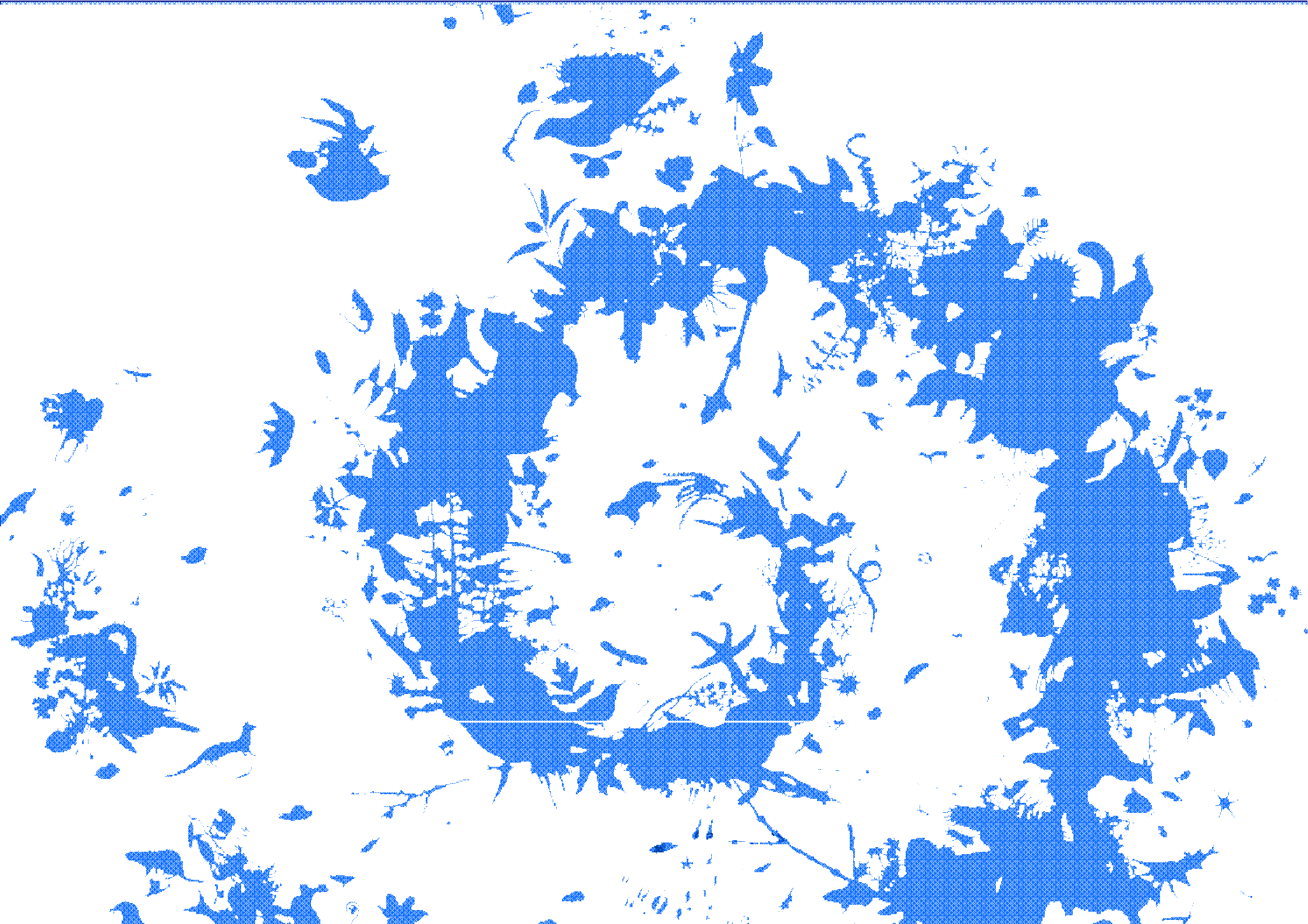
Membres du Bureau (au 31 12 2009)

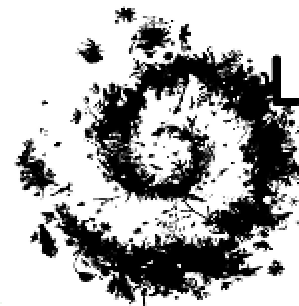
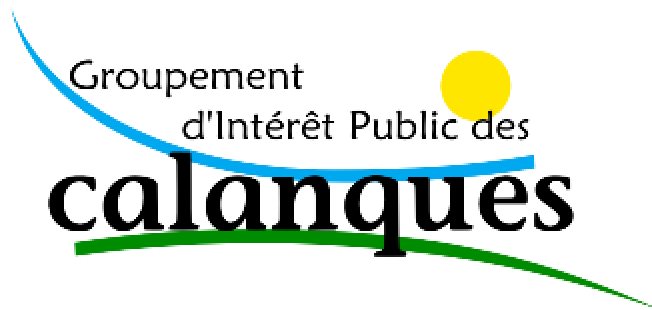
GROUPES	TITULAIRES		SUPPLEANTS (AG & CA)	
	Nom	Titre/Structures	Nom	Titre
Etat	Jean-Paul CELET	Secrétaire Général de la Préfecture des BDR		
Etablissements Publics				
ONF	Jean-Pierre VIGUIER	Directeur de l'Agence Interdépartementale de l'ONF		
Conservatoire du Littoral	François FOUCHIER	Directeur Conservatoire du Littoral		
EDF	Denis NOGUIER	EDF - Responsable Pôle Immobilier PACA		
Collectivités Locales				
Ville de Marseille	GuY TEISSIER	Président du GIP, Maire du Ve Secteur de Marseille	Laure-Agnès CARADEC	Adjointe au Maire de Marseille
			Didier REAULT	Adjoint au Maire de Marseille
Département des Bdr	Rene OLMETA	Vice-Président du GIP, Vice-Président du Conseil Général 13	Jacky GERARD	Conseiller Général 13
			Jean-Marc CHARRIER	Conseiller Général 13
Région PACA	Patrick MENNUCCI	Conseiller Régional PACA	Christine SANDEL	Conseillère Régionale PACA
Ville de Cassis	Danielle MILON	Maire de Cassis	Marc De CANEVA	Adjoint au Maire de Cassis
Ville de La Ciotat	Patrick BORE	Maire de La Ciotat	Noël COLLURA	Adjoint au Maire de La Ciotat
CU MPM	Lionel ROYER-PERREAUT	Conseiller Communautaire Marseille Provence Métropole	Marie-Françoise NICOLLAJ-PALLOIX	Conseiller CUMPM
Associations (5 sous groupes)				
Protection de l'environnement	Madeleine BARBIER	Union Calanques Littoral	Georges AILLAUD	UDVN 13
Usagers	Jean BOUTIN**	Conservatoire Etudes des Ecosystèmes de Provence	Jean-Louis BAUDE	CPPE Côte Provençale
	Marielle GOBBI	Fédération des Sociétés Nautiques des Bouches-du-Rhône	Daniel FRANCHI	Société Provençale des Chasseurs Réunis
Professionnels	Bernard HAMEL**	Club Alpin Français Marseille Provence	Claude FULCONIS	FFME
	Bruno MARQUES	Syndicat libre des Bateliers Indépendants Cassidains	Bruno DOUILLET	Compagnie des Guides de Provence
	Hubert BATY**	Comité local des Pêches maritimes et des élevages marins de Marseille	Marc GASTAUD	Prud'homme de Pêche de La Ciotat
Habitants	Michael PRETINA	Association Défense de l'Environnement du Patrimoine de l'Ouest de Cassis	Jean-Marc CHAPUS	CIQ de la Panouse
	André PACITTO**	Association des Calanquais de Sormou	Pierre YZOMBARD	CIQ de Morgiou
Propriétaires privés	Paule VARNI	Association des Propriétaires Privés des Calanques de Marseille à Cassis	Laurent De BUZONNIERE	Association des Propriétaires Privés des Calanques de Marseille à
	Roger SILVRESTRI**	Association des Propriétaires Privés de Morgiou	Jean-Pierre BRUNEL	Association des Propriétaires Privés de Morgiou
Protection de l'environnement	Pierre MORIZOT	Comité de Défense des Sites Naturels		
	Georges AILLAUD	Union Départementale pour la sauvegarde de la Vie, de la Nature et de l'environnement		
	Jean-Louis BAUDE	CPPE Côte Provençale		
	Victor Hugo ESPINOZA	Collectif Ecotourum		
	Alain MATESI	Collectif La Ciotat Cœur de Parc		
Usagers	Ariette ROUQUET	Association Les Portes des Calanques		
	Marc MAMELI	Union Nautique de Port-Miou et des Calanques		
	Serge XIMENES	Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins		
	Serge GUIGNE	Association des Excursionnistes Marseillais		
	Evelyne BARTOLI	Comité Départemental de la Randonnée Pédestre		
	Roger GAVIN MILAN	Yachting Club des Calanques de Cassis		
	André BONNET	Association des Chasseurs de Cassis		
	Daniel FRANCHI	Société Provençale des Chasseurs Réunis		
	Claude FULCONIS	Fédération Française de Montagne et d'Escalade		
Professionnels	Bruno DOUILLET	Compagnie des Guides de Provence		
	Marc GASTAUD	Prud'homme de Pêche de La Ciotat		
Habitants	Denise MOUREN	CIQ Calélongue Marseilleveyre		
	Françoise SIBIODE	CIQ Nord Ouest La Ciotat		
	Gilberte DALMASSO	CIQ Centre Ville La Ciotat		
	Roselyne YNESTA	CIQ Vaufréges Luminy		
	Jean ROCCA	Association Port-Miou, Bestouan, Cassis, Propriétaires et habitants		
	Jean-Marc CHAPUS	CIQ de la Panouse		
	Pierre YZOMBARD	CIQ de Morgiou		

# Organigramme du GIP des Calanques

m.à.j. mai 2010







**Les Calanques**  
Projet de Parc National

## Groupement d'Intérêt Public des Calanques

Parc d'affaires Marseille Sud  
Le Paradou - Bâtiment A4 - 13009 Marseille  
Tel. 04 91 72 65 73  
Contact : [gipcalanques@gipcalanques.fr](mailto:gipcalanques@gipcalanques.fr)

